

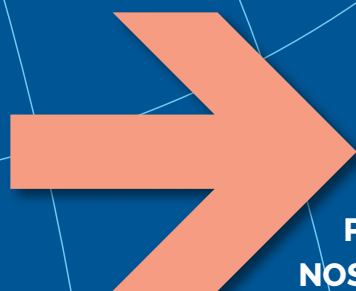


TU NE LAISSERAI PAS MOURIR TA TERRE

RÉSISTER, S'ADAPTER, PROPOSER :

Six communautés autochtones d'Amérique latine
et d'Asie face aux menaces sur leurs territoires et
modes de vie





**TOURNEZ LA PAGE
POUR DÉCOUVRIR
NOS PARTENAIRES...**

➤ CETTE ÉTUDE A ÉTÉ RÉALISÉE PAR :

Jacqueline de Bourgoing, Paloma Cerdan, Joël Da Costa, Thaï-Son Dao, Juliette Gallou, Vincent Garruchet, Aude Hadley, Sara Lickel

➤ REMERCIEMENTS :

> **A NOS PARTENAIRES :** Caritas Bangladesh, CENDI, CIPCA, KMSS Loikaw, MASS, SAIPE. Aux communautés de Bajo Canampa, Chunia, Douweku, Kwaingan, Kuradiphasa, San José del Cavitú, Vi Klang Hi, Vi O Lak.

> **AUX CHARGÉES DE PARTENARIATS ET BÉNÉVOLES :** Dominique Bastien, Mathilde Girardot, Armelle Rolland, Luis Fernando Urrego Clavijo. A Marine Gauthier pour son expertise.



RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le Secours Catholique – Caritas France (SCCF) a entrepris un travail d'observation des modes de vie des populations autochtones et de la gestion de leurs territoires au prisme de l'écologie intégrale telle que défini par le pape François dans l'encyclique *Laudato si'*. Simultanément, il s'est penché sur l'accompagnement que font ses partenaires qui travaillent sur le terrain en Asie et en Amérique latine. L'étude présentée ici a été menée de façon collaborative, dans huit villages, par trois équipes de la Direction Action et Plaidoyer Internationaux du SCCF et six de ses partenaires : Caritas Bangladesh, KMSS Loikaw au Myanmar, MASS en Inde, CENDI au Vietnam, SAIPE au Pérou et CIPCA en Bolivie.

➤ CETTE ÉTUDE EST CONSTRUITE EN TROIS PARTIES :

PARTIE 1 : LES MODES DE VIE AUTOCHTONES FACE À UN SYSTÈME PRÉDATEUR DOMINANT

La singularité du rapport au monde des populations autochtones des huit villages visités, la relation entretenue avec leur territoire, mettent en lumière des pratiques de gestion des territoires variées. Des tensions émergent, notamment économiques, et poussent les communautés à adopter des pratiques non durables. Les bouleversements socio-économiques subis au cours des dernières décennies entraînent de profondes et rapides mutations, et les interrogations qui s'ensuivent autour de l'identité (culture, tradition, choix de vie) ont des conséquences sur les relations au sein des villages mais aussi sur la gestion des territoires.

PARTIE 2 : COMMENT ACCOMPAGNER LES PEUPLES AUTOCHTONES ?

Les six partenaires d'Asie et d'Amérique latine accompagnent des communautés autochtones. Ce travail présente des particularités et implique notamment la réalisation préalable d'un diagnostic holistique, une démarche participative et l'adoption d'une posture d'allié. Les partenaires favorisent une gouvernance collective des biens communs, et cherchent à répondre aux urgences économiques tout en intégrant l'enjeu de gestion durable des territoires. Une articulation en réseau permet des échanges de bonnes pratiques. Enfin, la construction du plaidoyer se fait de façon participative, avec des niveaux et échelles multiples qui doivent être mis en cohérence. Ces perspectives et défis donnent l'occasion d'explorer des pistes de travail pour le SCCF et ses partenaires.

PARTIE 3 : LES RECOMMANDATIONS DU SECOURS CATHOLIQUE - CARITAS FRANCE

Si les contextes nationaux et locaux des villages visités sont très différents, les obstacles politiques rencontrés par les partenaires et les communautés sont largement partagés. L'État doit respecter le droit à l'autodétermination des peuples autochtones tout en préservant le climat et la biodiversité et en associant les populations à la prise de décision.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
---------------------	----------

➤ **PARTIE 1 :**

DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES FACE À UN SYSTÈME PRÉDATEUR DOMINANT 15

I. Les peuples autochtones et la terre : une relation singulière	16
Le rapport à la nature dans les cosmovisions étudiées	16
Une gestion collective des ressources naturelles	19
II. De multiples pressions sur les territoires	20
La remise en question de la gouvernance des territoires autochtones par l'État	20
Former les jeunes : le défi de l'éducation	22
Des politiques de développement nuisibles ?	25
III. Des communautés en profonde et rapide mutation	26
Sédentarisation et croissance démographique	26
Des pratiques agricoles modifiées par les changements climatiques	28
L'ambivalence du rapport à la modernité	28

➤ **PARTIE 2 :**

COMMENT ACCOMPAGNER LES PEUPLES AUTOCHTONES ? 31

I. Les principes de l'accompagnement des communautés autochtones	32
Le respect des modes de vie : l'importance d'un diagnostic holistique	33
Valoriser les connaissances autochtones par une démarche participative	35
Les partenaires, « alliés » des communautés autochtones	36
II. Des lignes d'action communes	38
Faire reconnaître les droits coutumiers et fonciers	38
Favoriser une gouvernance collective des biens communs	41
Concilier urgence des besoins économiques et gestion durable du territoire	41
Echanges de pratiques et travail en réseau pour un changement d'échelle	43
Construire un plaidoyer multi-niveaux avec les communautés	44
Des points de vigilance et des inspirations	45

➤ **PARTIE 3 :**

LES RECOMMANDATIONS DU SECOURS CATHOLIQUE – CARITAS FRANCE	49
---	-----------

INTRODUCTION

« Si l'autochtone sent qu'il y a un danger pour son territoire, il est capable de tout : c'est le prix de la terre, tu ne laisserais pas mourir ta mère. C'est ce que ressent l'autochtone pour la nature : la montagne et la forêt nous donnent tout. C'est une interdépendance entre la nature et l'autochtone. »

Romero autochtone awajún
de la communauté de Bajo Canampa, Pérou

Les peuples autochtones ne représentent que 5 % de la population mondiale mais 15 % du nombre d'individus qui vivent dans l'extrême pauvreté dans le monde¹. C'est la raison pour laquelle le Secours Catholique – Caritas France (SCCF) travaille depuis de nombreuses années avec des partenaires qui les accompagnent pour la reconnaissance de leurs droits. A la suite d'une rencontre fructueuse entre plusieurs partenaires d'Asie et d'Amérique latine lors du Forum Social Panamazonien de Tarapoto (Pérou, 2017), est née l'idée de travailler ensemble, dans l'esprit de l'encyclique *Laudato si'*.

PEUPLES AUTOCHTONES

Il n'existe pas de définition mondialement acceptée de la notion de peuples autochtones, ou peuples indigènes. Néanmoins, la définition proposée par José Martínez Cobo, mandaté en 1971 par le Conseil Economique et Social de l'ONU pour réaliser une étude sur les discriminations vécues par les peuples autochtones, fait référence. Ce travail est le premier pas d'un long cheminement qui a mené à l'adoption de la Déclaration sur les Droits des Peuples Autochtones en 2007. Voici sa définition :

« Par communautés, populations et nations autochtones, il faut entendre celles qui, liées par une continuité historique avec les sociétés antérieures à l'invasion et avec les sociétés précoloniales qui se sont développées sur leurs territoires, s'estiment distinctes des autres segments de la société qui dominent à présent sur leurs territoires ou parties de ces territoires. Elles constituent maintenant des segments non dominants de la société et elles sont déterminées à préserver, développer et transmettre aux futures générations leurs territoires ancestraux et leur identité ethnique, qui constituent la base de la continuité de leur existence en tant que peuples, conformément à leurs propres modèles culturels, à leurs institutions sociales et à leurs systèmes juridiques ».²

.....

1. <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/indigenouspeoples>
2. Rapport Cobo, 1986-87. http://cendoc.docip.org/collect/cendocdo/index/assoc/HASHffgd/590281bf.dir/rapcobo_conclus_fr1.pdf

INTRODUCTION

L'encyclique du pape François *Laudato si'*³ sur la *Sauvegarde de la maison commune* (2015), consacrée aux questions environnementales et sociales, appelle à repenser les interactions entre l'être humain, la société et l'environnement. Pour le pape François : « il n'y a pas deux crises séparées, l'une environnementale et l'autre sociale, mais une seule et complexe crise socio-environnementale » (139), car si « le climat est un bien commun, de tous et pour tous » (23), l'impact de son dérèglement retombe sur les plus vulnérables. Sur cette base, le pape François critique sévèrement le mode de vie occidental et le système économique capitaliste qu'il qualifie d'*autodestructeur*. L'époque moderne se caractérise selon lui par « une démesure anthropocentrique qui, sous d'autres formes, continue aujourd'hui à nuire à toute référence commune et à toute tentative pour renforcer les liens sociaux. » (116).

Pour le pape François, l'écologie intégrale est le nouveau paradigme de justice. Il propose une écologie qui prenne en compte les dimensions sociale, économique, environnementale, culturelle et spirituelle, car « tout est lié ». Il appelle ainsi à une « reconversion écologique », à repenser les interactions entre l'être humain, la société et l'environnement, au lieu de « concevoir la Nature comme séparée de nous ou comme simple cadre de notre vie ». Il est indispensable, selon lui, d'accorder une attention particulière aux communautés autochtones qui « doivent devenir les principaux interlocuteurs » car « la terre n'est pas pour ces communautés un bien économique, mais un don de Dieu et des ancêtres qui y reposent, un espace sacré avec lequel elles ont besoin d'interagir pour soutenir leur identité et leurs valeurs » (146).

L'OBJECTIF INITIAL DE CETTE ÉTUDE ÉTAIT D'IDENTIFIER DES PRATIQUES AUTOCHTONES PERMETTANT DE PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES ET DE GÉRER DURABLEMENT LES TERRITOIRES.

En octobre 2018, l'alliance CLARA⁴, dont le Secours Catholique – Caritas France est membre, a publié un rapport sur *les Pistes inexplorées pour ne pas dépasser les 1,5°C*. Ce rapport croise les crises du climat, de la biodiversité et des droits humains et préconise de renforcer les droits à la terre des peuples autochtones et des communautés locales. En effet, on constate

que 40 % des terres naturelles restantes sur la planète sont situées sur des territoires autochtones⁵. Sécuriser les droits fonciers des populations autochtones leur permet de gérer les espaces forestiers de façon collective et de protéger ainsi les stocks de CO₂ qui s'y trouvent. Une gestion assurée par les populations autochtones permettrait également de réduire la déforestation - à condition de travailler en parallèle sur les causes de la déforestation (demandes et avancées du front agricole). Ces recommandations rejoignent le constat fait par l'IPBES⁶ selon lequel la dégradation des terres et environnements marins est significativement moindre dans les aires gérées ou possédées par les peuples autochtones⁷. C'est donc au regard de *Laudato si'* et dans la continuité du rapport de l'alliance CLARA que le Secours Catholique – Caritas France s'est intéressé de plus près aux liens entre les peuples autochtones et la protection de l'environnement.

L'objectif initial de cette étude était d'identifier des pratiques autochtones permettant de préserver les ressources naturelles et de gérer durablement les territoires. La notion de durabilité dans la gestion des territoires est analysée sous le prisme de l'écologie intégrale. Au regard de ce concept, le SCCF s'est intéressé à la manière dont les dimensions sociale, environnementale, spirituelle, économique et culturelle sont liées entre elles dans les cosmovisions et les pratiques de gestion des territoires des populations autochtones. La façon dont ces dimensions sont prises en compte dans les pratiques d'accompagnement des partenaires a aussi été analysée.

.....

3. Lettre Encyclique du pape François *Laudato si'* sur la sauvegarde de la maison commune, Mai 2015.
4. Climate, Land, Ambition, and Rights Alliance - Alliance pour le climat, les terres, l'ambition et les droits.
5. Kate Dooley, Doreen Strabinsky, CLARA, *Les Pistes Inexplorées pour ne pas dépasser les 1,5°C*, Octobre 2018.
6. Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques - IPBES en anglais. Equivalent du GIEC sur la biodiversité.
7. https://www.dropbox.com/sh/yd8l2vou4jqtp3/AACpraYjOYWpTxAFv5H-2vrKa/1%20Global%20Assessment%20Summary%20for%20Policymakers?dl=0&preview=Summary+for+Policymakers+IPBES+Global+Assessment.pdf&subfolder_nav_tracking=1



BOLIVIE

S.C.-C.F.

LA COSMOVISION

La cosmovision est l'ensemble des croyances, valeurs, et pratiques sociales, culturelles, religieuses et spirituelles qui structurent l'identité d'un peuple. Ces éléments se retrouvent dans la Convention 169 de l'Organisation Internationale du Travail (article 5) et dans la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones (art. 12). Elle peut être définie également comme « *L'ensemble des relations et des structures logiques et symboliques de compréhension, de perception et de sensation de soi, du monde et du cosmos. Elle est constituée non seulement par des formes de comportements extérieurs ou par la somme des traditions mais aussi par les pensées qui les génèrent, par les conceptions des causes de la création, de l'ordre et des relations entre ce qui existe.* » (Palencia, 1999 : 41)

Le terme *cosmovision* est apparu en Amérique latine en revêtant une connotation politique forte puisqu'il remet en cause la vision colonialiste, occidentale, et dominante, en rappelant que les sociétés autochtones ont leurs propres conceptions du monde, histoire, croyance et culture, et ce depuis bien avant la colonisation. Ce terme est aujourd'hui très utilisé par les mouvements autochtones en Amérique latine, et se retrouve dans les discours et revendications sur la reconnaissance des droits et spécificités des peuples autochtones.

Ce terme est donc très lié à l'histoire latino-américaine, et n'est pas utilisé par nos partenaires asiatiques ni par les communautés qu'ils accompagnent. Nous avons pris le parti de l'utiliser dans le travail qui suit afin de favoriser un regard croisé sur les deux continents, et de disposer d'un terme permettant d'englober des visions et rapports au monde particuliers, tout en reconnaissant qu'il ne fait pas partie des outils ni travaux de nos partenaires en Asie.

Les populations autochtones sont confrontées à de nombreux défis dans la gestion de leur territoire : exclusion, discrimination, pauvreté, pression démographique, morcellement des terres, changements climatiques et besoin de liquidités. Les villages étudiés ont tous été exposés à des influences extérieures (pression économique, politique et religieuse) mais dans une temporalité et des conditions différentes. La promotion du modèle extractiviste⁸ sur leur territoire a provoqué un profond bouleversement culturel, social, économique et identitaire de ces sociétés. En proposant des solutions souvent inadaptées aux contextes locaux, les politiques de développement ont encouragé une transition des pratiques traditionnelles de subsistance vers des pratiques commerciales souvent non durables. Lors des missions de terrain, le manque d'alternatives économiques durables et l'évolution des villages au contact de l'extérieur sont apparus comme des enjeux majeurs.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Cette étude participative est le résultat d'un travail mené par trois pôles de la Direction Action et Plaidoyer Internationaux du Secours Catholique – Caritas France (SCCF) (Amérique latine et Caraïbes, Asie, Europe Orientale, Plaidoyer International) et six de ses partenaires en Asie et Amérique latine⁹ : Caritas Bangladesh, CENDI (Vietnam), CIPCA (Bolivie), KMSS Loikaw (Myanmar), MASS (Inde), SAIPE (Pérou). A partir du travail de ces associations et d'études de cas, ce document analyse la gestion du territoire de huit villages autochtones¹⁰ visités. L'étude permet ainsi de croiser les analyses sur deux continents, de nourrir le travail du SCCF et de ses partenaires en matière d'accompagnement des populations autochtones, et de formuler des recommandations politiques fondées sur des réalités concrètes.

Les villages ont été choisis par les partenaires du SCCF et la collecte de données sur le terrain a été faite conjointement par eux et le SCCF lors de 6 missions de terrain effectuées entre juillet et novembre 2019. Ces enquêtes avaient pour objectif de tester les 4 hypothèses qui nous ont permis de lancer la réflexion et l'analyse sur le terrain :

- La cosmovision des peuples autochtones permet une gestion durable des territoires ;
- Les pratiques des peuples autochtones sont en accord avec cette cosmovision ;
- La gestion durable des territoires n'est possible que si l'État reconnaît aux peuples autochtones leur droit au territoire ;
- L'accompagnement des partenaires et du SCCF permet le respect et la valorisation des pratiques des peuples autochtones.

S'appuyant sur des questionnaires, les enquêtes de terrain se sont déroulées de la façon suivante : journée de préparation avec les partenaires ; visite des territoires villageois ; cartographie participative (ou présentation de la cartographie quand elle existait déjà) ; rencontre avec les communautés en assemblée ; focus groupes ; entretiens individuels avec les membres des

.....

8. L'extractivisme désigne un mode spécifique d'accumulation de richesses, reposant sur des « activités qui extraient d'importantes quantités de ressources naturelles qui ne sont pas transformées (ou qui le sont seulement dans une faible mesure) principalement destinées à l'export » (ENS de Lyon).

9. Des missions prévues au Brésil et en Guyane française n'ont malheureusement pas pu être menées.

10. Les peuples autochtones sont définis dans la convention 169 de l'Organisation Internationale du Travail comme des populations « qui habitaient le pays, ou une région géographique à laquelle appartient le pays, à l'époque de la conquête ou de la colonisation ou de l'établissement des frontières actuelles de l'État » et qui « conservent leurs institutions sociales, économiques, culturelles et politiques propres ou certaines d'entre elles ».



communautés et des représentants des autorités locales ; présentation des observations et discussions avec les partenaires. Chaque partie de l'étude a été relue par les partenaires du SCCF et leurs commentaires ont été pris en compte et leurs commentaires pris en compte. Deux ateliers virtuels (un pour l'Amérique latine, l'autre pour l'Asie) ont permis aux partenaires d'échanger entre eux et d'approfondir les propositions de plaidoyer du SCCF.

Il a été en réalité difficile de valider les hypothèses. Il est vrai que les villages visités sont porteurs de rapports au monde qui reposent sur une relation singulière à la terre et au territoire. Les cosmovisions et pratiques soulignent un lien fort entre nature et culture, territoire et identité, individu et collectif, économie et solidarité, tradition et modernité, faisant écho au concept de l'écologie intégrale. Mais les enjeux de durabilité et de protection de l'environnement n'apparaissent pas toujours de façon évidente. Ces hypothèses de départ ont néanmoins constitué une porte d'entrée pour observer le terrain et creuser la question des pratiques non durables et de leurs causes, faisant ressortir d'importantes tensions au sein des communautés rencontrées.

La démarche qui sous-tend cette étude n'est pas scientifique, elle est apprenante, participative et souhaite valoriser les échanges d'expériences. Cette démarche comporte de nombreux défis que le SCCF a pris en compte : l'absence d'expertise anthropologique en interne compensée par l'accompagnement des partenaires et la participation de chercheurs ; l'absence d'expertise anthropologique en interne compensée par l'accompagnement des partenaires et la participation de chercheurs ; la méconnaissance de la langue et des traditions locales, contrebalancée par l'accompagnement des partenaires dont une partie du personnel fait partie des communautés rencontrées.

Ce travail s'inscrit dans un processus de réflexion du Secours Catholique – Caritas France sur ses méthodes d'accompagnement et sur l'intégration du concept d'écologie intégrale dans ses pratiques.



➤ BANGLADESH



COMMUNAUTÉ



PARTENAIRES



Situé au Bangladesh, le village de **Chunia** compte 587 habitants appartenant au peuple Garo. Au début du XX^e siècle, cette communauté a connu une conversion au catholicisme, mais de nombreux éléments constitutifs de la culture Garo subsistent aujourd'hui et continuent de façonner

Créé en 1967, **Caritas Bangladesh** est une ONG mandatée par la conférence épiscopale et membre de Caritas Internationalis. L'ONG, présente sur l'ensemble du territoire bangladais, intervient en particulier dans les domaines du développement social, du droit à l'éducation, de la santé publique, de

l'identité des habitants du village. Une grande partie des rituels et des danses traditionnelles Garos sont liés à l'agriculture ou à la nature. Aujourd'hui, la communauté de Chunia fait face aux aspirations contradictoires de ses habitants : si une part importante de la communauté attache une grande valeur à la terre et aux pratiques agricoles traditionnelles, la jeunesse aspire bien souvent à quitter le village pour étudier et travailler en ville. Dans un tel contexte, l'identité de la communauté est en pleine mutation.



la gestion de catastrophes, de la conservation de l'environnement, de la promotion de l'agroécologie, et de l'appui aux peuples autochtones.

La relation partenariale entre le Secours Catholique et Caritas Bangladesh s'est nouée en 1990 avec la mise en œuvre d'un programme d'horticulture avec les minorités ethnolinguistiques de la région de *Chittagong Hill Tracts*. En 2007, les deux partenaires élaborent un projet de développement intégré pour permettre aux communautés marginalisées et discriminées du Bangladesh d'accéder aux services de base (santé, eau, éducation) et de développer leurs capacités d'autopromotion socio-économique grâce à des coopératives de crédit. Enfin, depuis 2017, le SCCF et Caritas Bangladesh développent un projet pour la protection et l'accès aux droits des femmes vulnérables dans les bidonvilles de Dhaka.

➔ MYANMAR



COMMUNAUTÉ



PARTENAIRES



Le village de **Kwaingan**, est situé dans le canton de Demoso, à une heure de route de Loikaw, la capitale de l'état Kayah. Ses habitants appartiennent au groupe ethnique Kayan et se sont convertis au catholicisme au début du XX^e siècle. Le village rassemble 535 habitants qui vivent majoritairement de l'agriculture. A Kwaingan, le catholicisme joue un rôle prépondérant dans l'organisation sociale et spirituelle de la communauté. A quelques heures de route de Kwaingan et appartenant au même groupe ethnique, la communauté de **Douweku** se caractérise par le maintien de ses croyances traditionnelles animistes. En effet, ce village a lui aussi connu une conversion au catholicisme mais celle-ci a été rejetée par la population. Pour cette communauté, de nombreuses pratiques s'inscrivent dans la tradition animiste (un calendrier coutumier rythme l'année et les saisons agricoles, les espaces forestiers et agricoles sont délimités par la présence d'esprits).

Karuna Mission Social Solidarity (KMSS) est le service social de l'Église catholique du Myanmar mandaté en 2001 par la Conférence épiscopale du pays pour servir les plus pauvres. Il est membre du réseau Caritas Internationalis. Le bureau national, basé à Yangon, assure la coordination des actions de lutte contre la pauvreté des 16 diocèses répartis dans tout le pays. KMSS Loikaw est une structure diocésaine créée en 1993 pour porter secours aux populations déplacées par la guerre entre l'armée birmane et les groupes armés Karens et Karennis. Le SCCF travaille avec KMSS Loikaw sur des projets visant à faire reconnaître les droits fonciers et coutumiers des peuples autochtones et à promouvoir des pratiques agricoles durables.



➔ INDE



COMMUNAUTÉ



PARTENAIRES



Kuradiphasa est un village de l'état de l'Odisha, situé au pied de la montagne Gandhamardan, célèbre pour sa biodiversité et ses gisements de bauxite. La montagne est également un lieu sacré de la mythologie hindoue. Faisant partie du peuple Kondh, les 342 habitants de Kuradiphasa vivent majoritairement de la culture du riz et du millet. Ils entretiennent un rapport très étroit à la forêt qui couvre une part importante de leurs besoins (habitat, alimentation, moyens de subsistance, etc.) tout en remplissant un rôle religieux et symbolique de premier plan. Toutefois, l'ampleur croissante des phénomènes de sécheresse, l'abattage illégal de bois, la surexploitation des ressources forestières, le risque d'aliénation d'une partie des terres au profit de l'industrie extractive et les pratiques non durables de collecte de plantes médicinales menacent sérieusement les écosystèmes de la montagne Gandhamardan et le mode de vie de ses habitants.

Manav Adhikar Seva Samiti (MASS) a été créée en 1988 par des étudiants en sociologie et anthropologie pour travailler aux côtés des communautés autochtones de l'Odisha. Présente dans plus de 120 villages, l'association accompagne les populations sur des problématiques liées à la gestion durable des ressources naturelles, à la valorisation des savoirs autochtones, aux droits fonciers, à l'adaptation au changement climatique, et au développement des chaînes de valeur locales. MASS facilite également l'accès des communautés aux programmes sociaux, et anime des activités de recherche collaborative. Depuis 2015, MASS et le SCCF collaborent pour améliorer les conditions de vie des communautés des zones forestières, rurales et tribales des districts de Bargarh et Sambalpur. Le SCCF accompagne également le renforcement des capacités organisationnelles de MASS et sa mise en réseau avec d'autres partenaires d'Asie et d'Amérique latine.

➔ VIETNAM



COMMUNAUTÉ



PARTENAIRES



Situés dans la province de Kon Tum, au centre du Vietnam, les villages de **Vi O Lak** et **Vi Klang Hai** comptent respectivement 300 et 450 habitants. Ces communautés appartiennent au groupe ethnique H're qui représente 0,15 % de la population nationale. La culture du riz, du manioc et de l'acacia, le maraîchage et l'élevage permettent aux populations de Vi O Lak et de Vi Klang Hai de subvenir à leurs besoins alimentaires et de générer des revenus. Toutefois, l'augmentation de la demande mondiale de produits à base de manioc accélère aujourd'hui la déforestation et l'installation de plantations commerciales dans la région.

Community Entrepreneur Development Institute (CENDI) est une association vietnamienne avec laquelle le SCCF travaille depuis 2013. Cette association accompagne des communautés autochtones dans le processus de légalisation de leurs droits coutumier et foncier pour permettre une gestion communautaire des forêts. Elle vise aussi à promouvoir la protection de l'environnement et l'amélioration des moyens d'existence à travers la promotion de l'agro-écologie. Soutenu par le SCCF, CENDI travaille dans la commune de Po E sur la gestion durable du territoire (protection des forêts et alternatives économiques à la monoculture de manioc).



➔ PÉROU



COMMUNAUTÉ



PARTENAIRES



Le village de **Bajo Canampa** se situe sur le fleuve Marañón, en aval de la ville de Santa María de Nieva. Les 180 familles qui composent la communauté s'identifient au peuple awajún, un peuple nomade guerrier qui vivait autrefois des ressources de la forêt. Aujourd'hui, la communauté perpétue les traditions du

Le Servicio Agropecuario para la Investigación y Promoción Económica (SAIPE), est une association jésuite créée en 1993 à la demande des leaders indigènes du peuple awajún et wampis du Haut Marañón, dans la province de Condorcanqui, département d'Amazonas.

PRÉSENTATION DES PARTENAIRES

peuple awajún : sa langue est parlée par l'ensemble des habitants, la connaissance des plantes médicinales et la culture des *chacras* (parcelles agricoles) se transmettent de génération en génération, et le rituel de l'*ayahwasca* est encore pratiqué par le *Pamuk* (chef spirituel) du village. Sur le territoire de la communauté, la majorité des ressources proviennent de l'agriculture. Les parcelles de production agricole produisent du maïs, des bananes et du manioc en abondance. La forêt, la lagune et les fleuves permettent également aux habitants de chasser et de pêcher.

A travers des activités de défense des droits humains et de recherche appliquée, SAIPE contribue au développement intégral et au *buen vivir* des populations indigènes du Haut Maraón. Soutenu depuis 2002 par le SCCF, SAIPE aide les populations awajún et wampis à renforcer leurs capacités de mobilisation citoyenne et de plaidoyer pour défendre leurs droits et garantir une gestion pacifique et durable de leurs territoires. A Bajo Canampa, SAIPE propose des formations pour les leaders de la communauté ainsi que des activités de renforcement des capacités agricoles.

➔ BOLIVIE



La communauté de **San José del Cavitu** a été fondée en 1981 au moment de la sédentarisation d'un groupe de *mojeños trinitarios*. Le village se situe aujourd'hui sur le territoire du TIM (*Territorio Indígena Multiétnico*) sur lequel vivent 5 ethnies différentes. De nombreux leaders communautaires sont issus de ce territoire. Regroupant près de 80 familles, la communauté de San José s'est établie sur les berges de la rivière Cavitu. Particulièrement riche en eau, la région offre des conditions propices à l'agriculture. Les *chacos* (unité agricole productive) permettent ainsi aux habitants de produire du manioc, du maïs, des bananes, de la canne à sucre et parfois du riz pour leur consommation. Une des spécificités de la communauté est la cueillette du cacao forestier. Ce cacao endémique et sauvage n'a jamais été planté par l'homme et sa cueillette est organisée collectivement par les membres de la communauté.

Le Centro de Investigación y Promoción del Campesinado (CIPCA) est une ONG bolivienne d'inspiration jésuite créée en 1970 pour apporter un appui aux groupes paysans et aux peuples autochtones sur les plans organisationnels, économiques et politiques. CIPCA est l'une des plus grandes ONG de développement rural en Bolivie et son intervention repose sur la recherche et l'action de terrain. Les travaux de recherche menés en concertation avec les organisations locales débouchent sur des propositions de politiques publiques aux niveaux local, régional et national.

Partenaires depuis 1999, CIPCA et le SCCF se concentrent aujourd'hui sur la consolidation de stratégies d'atténuation et d'adaptation au changement climatique *via* la promotion des systèmes agro-écologiques et familiaux. Dans le département du Beni, CIPCA travaille avec la communauté de San José del Cavitu qui rassemble de nombreux leaders ayant participé aux marches de 1990, pour revendiquer le respect des droits des peuples autochtones. CIPCA accompagne la communauté en diffusant notamment des pratiques de production agroécologiques.





PARTIE 1

DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES FACE À UN SYSTÈME PRÉDATEUR DOMINANT

I. Les peuples autochtones et la terre : une relation singulière

Que ce soit en Asie ou en Amérique latine, la majorité des communautés visitées ont présenté la nature comme un cadeau divin, un espace sacré habité par les dieux : « *tous nos dieux vivent dans la forêt* », « *la forêt est notre vie* » avons-nous pu entendre en Inde. Cette relation singulière à la terre et à la nature crée un attachement très fort des populations à leurs territoires. Dans ces représentations du monde, la nature est constitutive de l'identité, l'humain appartient à la terre et trouve sa place en tant que partie intégrante d'un Tout plus vaste.

A. LE RAPPORT À LA NATURE DANS LES COSMOVISIONS ÉTUDIÉES

➤ Le cycle du riz au Vietnam

Au Vietnam, les villages H're de la commune de Po E sont entourés de montagnes, forêts primaires et sources d'eau. Les villageois ont une conscience forte de l'interdépendance des humains et de la nature, et notamment avec la forêt qu'ils placent au centre de toute chose : « *La forêt est tout ce qu'il nous faut. Sans arbres, comment pouvons-nous avoir de l'eau ? Comment pouvons-nous cultiver du riz, et comment pouvons-nous survivre ?* » Les dimensions spirituelle, économique et environnementale sont liées au travers d'une sacralisation des moyens de subsistance et prennent forme dans les rituels agricoles et forestiers.

Les H're sont connus pour leur riz. Selon leur cosmovision, le riz a une âme et un esprit sacré. Il est la base de leur alimentation et joue un rôle central dans l'organisation de la vie du village en rythmant le calendrier coutumier annuel. Il y existe une loi coutumière¹¹ pour la culture du riz, dont les règles sont transmises par les anciens : une seule récolte est autorisée par an pour laisser la terre se reposer, la préparation de la terre et la fertilisation des sols doivent être faites par des buffles, la commercialisation du riz et l'usage de produits nocifs pour le sol sont interdits. Selon les anciens, ces règles sont primordiales pour maintenir l'écosystème, préserver les ressources naturelles et assurer la souveraineté alimentaire du village. Il semble d'ailleurs, qu'au fil du temps, les cérémonies et règles liées au riz se soient adaptées aux pratiques qui fonctionnent le mieux pour la protection des ressources naturelles, de sorte que la cosmovision, qui n'est jamais statique, a évolué vers une véritable gestion durable.

Depuis quelques années, le riz hybride et le manioc hybride ont été introduits dans les villages pour produire en plus grandes quantités ou pour répondre au besoin de liquidités financières. Ces nouvelles pratiques n'ont pas été intégrées au cadre spirituel et traditionnel des communautés. La

.....

11. La loi coutumière est un ensemble de croyances, traditions, interdits, et pratiques, qui évolue dans le temps à travers des générations d'expériences et d'observations. Elle permet de donner un cadre précis sur l'utilisation des ressources naturelles et de guider les sociétés dans leurs interactions avec leur milieu naturel, depuis la chasse et la cueillette jusqu'à l'agriculture. Elle possède donc une fonction de régulation sociale très forte, et prévoit des sanctions (économiques, sociales...) en cas d'infraction.



loi coutumière ne s'y applique pas, et l'utilisation des pesticides est tolérée. Il y a donc maintenant deux types de pratiques : les pratiques traditionnelles de subsistance, en adéquation avec la cosmovision, soucieuses de préserver un équilibre avec la nature, et les pratiques commerciales modernes en rupture avec la cosmovision et qui dégradent les ressources naturelles. Aujourd'hui, l'ensemble du village cultive à la fois du riz local et du manioc hybride.

➤ En Bolivie et au Pérou, mourir pour la terre ?

Au Pérou, la spiritualité autochtone awajún promeut le *Tajimat purut* ou le bien vivre, qui signifie vivre en harmonie avec la nature et la famille. Par cela, les Awajún entendent « *ne consommer que ce qui est nécessaire* ». Comme le dit notre partenaire SAIPE : « *Le Tajimat purut est en soi une philosophie de vie anti-consumériste ou anti-productiviste. Nous avons des chacras de petite taille (parcelles agricoles), nous n'utilisons pas de produits chimiques, nous coupons les arbres de telle manière qu'ils puissent se régénérer d'une saison à l'autre.* »

En Amérique latine, plus que le lien avec l'environnement, c'est la relation au territoire qui est mise en avant par les communautés. La colonisation européenne, avec les massacres, l'esclavage, et les déplacements forcés qu'elle a entraînés, a été un événement traumatisant pour les peuples amérindiens. Cette partie de l'histoire a été intégrée à leur cosmovision. Nous l'avons notamment vu en Bolivie chez les Mojeños Trinitarios, avec le mythe fondateur de la *Loma Santa* (colline sainte). Au XVIII^{ème} siècle, en réaction à la colonisation européenne, a eu lieu le premier appel des Mojeños Trinitarios à chercher la *Loma Santa*, un territoire sans limite, sans frontière, sans violence, sans pauvreté, où chacun trouverait à manger en abondance et pourrait préserver sa culture et son identité. Cette métaphore du territoire infini constitue une forme de résistance à la colonisation, elle a permis aux différentes ethnies de défendre leur territoire par un discours, transmis de génération en génération, sur le *prix de la terre*, qui est celui du sang versé pour défendre celle-ci. Ainsi, au Pérou, un représentant



de la communauté rapporte que « *si un Awajún sent qu'il y a un danger pour son territoire, il est capable de tout ; c'est le prix de la terre, tu ne laisserais pas mourir ta mère, c'est ce que resse l'Awajún pour la nature* ». Ce discours est encore mobilisé aujourd'hui, afin de légitimer un contrôle social du territoire par les autorités autochtones pour que les entreprises n'accaparent pas les terres.

➤ Une prise de conscience des enjeux environnementaux au Myanmar

Au Myanmar, en revanche, l'attention portée à l'environnement semble dépendre davantage des expériences de chaque communauté que d'une cosmovision ancestrale. En effet, les deux villages visités sont voisins ; les habitants appartiennent au même groupe ethnique des Kayan, mais l'un est catholique, tandis que l'autre est revenu à ses croyances traditionnelles animistes après une courte conversion au catholicisme rejetée par les villageois. Des pratiques durables et non durables ont été repérées dans chaque village. A Douweku, le village animiste, la dimension spirituelle semble être au cœur de pratiques qui restent traditionnelles, et le calendrier coutumier rythme les saisons agricoles. La croyance dans les esprits organise le territoire du village en plusieurs catégories de forêts et de terres. Des forêts sacrées sont préservées de toute intervention humaine et interdites d'accès car elles appartiennent aux esprits : des villageois auraient été punis pour y avoir pénétré. Il existe aussi des *forêts de conservation des saisons* : dont la fonction assumée est de réguler le climat local¹² (comme rafraîchir l'air en période chaude). Ceci étant dit, ces savoirs et pratiques traditionnels n'ont pas engendré de modification des pratiques de coupe du bois dans les autres catégories de forêts du village. A Kwaingan, le village catholique, l'héritage ancestral semble avoir une influence limitée sur les pratiques économiques. La religion paraît primer sur l'ethnicité dans le sentiment d'appartenance et d'identité, et certaines traditions liées à la religion ancestrale et

.....

12. Le rapport du GIEC sur les changements climatiques et les terres, publié en août 2019, souligne l'importance des savoirs autochtones pour les pratiques d'adaptation au niveau local (IPCC, Special Report on Climate Change and Land, SPM, C.1.1).

désormais abandonnées sont qualifiées de *rétrogrades* ou *païennes*. Paradoxalement, c'est dans cette communauté, dont la cosmovision traditionnelle est plus effacée, que la gestion du territoire est la plus consciemment durable. En effet, devant la dégradation de ses forêts, la communauté a réinventé ses règles de gouvernance afin de répondre aux enjeux environnementaux contemporains, et mis en place des comités de gestion du territoire qui jouent un rôle dans la protection de l'environnement. Le comité agricole, par exemple, porte les débats sur l'usage des engrais et des pesticides et leur impact sur les sols agricoles. Dans les faits cependant, les règles établies par les comités ne sont pas toujours respectées.

B. UNE GESTION COLLECTIVE DES RESSOURCES NATURELLES

Dans la plupart des villages étudiés sur les deux continents, le rapport à la terre est essentiellement collectif et s'articule avec une responsabilité partagée de la communauté envers la nature. Les décisions relatives à la gestion des ressources naturelles se prennent collectivement. Le village de Chunia, au Bangladesh, semble faire exception, car l'étude n'a pas permis d'y relever d'éléments de gestion collective des ressources naturelles ou du territoire de nos jours, même si cela était le cas par le passé.

Ces sociétés reposent également sur un système d'obligations réciproques fort, au sein des familles, entre les membres du village mais aussi entre les générations. Cette cohésion et le sentiment d'appartenance à une identité commune, constituent des éléments essentiels dans la gestion des territoires.

Le village indien de Kuradiphasa est actuellement en attente d'obtention d'un droit communautaire¹³ pour sa forêt. Les villageois ont mis en place en 2008 un comité forestier pour organiser formellement la gestion des ressources naturelles du territoire. La forêt est un bien commun, protégée par tous *via* un système de rotation, et chaque personne est autorisée à récolter les produits de la forêt pour l'autoconsommation. Plusieurs mécanismes de solidarité existent, comme un jardin partagé de manguiers et d'orangers *sauvages* pour les personnes sans terre et pour lutter contre la famine pendant les périodes de sécheresse. L'entraide au sein du village est également très forte pour tout ce qui concerne la construction, le travail dans les champs, la nourriture, les mariages etc.

LE RAPPORT À LA TERRE EST ESSENTIELLEMENT COLLECTIF ET S'ARTICULE AVEC UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE DE LA COMMUNAUTÉ ENVERS LA NATURE.

A San José del Cavitú (Bolivie), une des spécificités est le cacao forestier communautaire, qui pousse dans la forêt à quatre heures de marche du village. Il n'a jamais été planté par la main humaine. Le plan de gestion du cacao sauvage est décidé collectivement, la cueillette s'effectue toujours en groupe, et est réservée aux habitants de la communauté. Plus la famille est nombreuse, plus elle peut envoyer de cueilleurs. La quantité de cacao cueillie se régule donc en fonction des besoins des familles. Ce plan de gestion comporte également des dispositions collectives pour l'élagage, l'entretien de chemins d'accès à la forêt et des sentiers coupe-feu.

Au Vietnam, chez les H're, la forêt est une ressource, une propriété et une responsabilité collectives. Malgré tout, l'État, qui contrôle la majorité des forêts, a plusieurs fois tenté de pousser le village de Vi O Lak à adopter une gestion individuelle plutôt que collective des ressources naturelles, pourtant

.....
13. En 2006, le Forest Rights Act (FRA) a reconnu aux tribus répertoriées et aux autres habitants de la forêt leurs droits traditionnels sur la forêt et ses ressources tout en établissant une gouvernance communautaire et démocratique.

contraire aux valeurs de cette communauté. Il y a quelques années, 21 personnes du village ont été désignées par les pouvoirs publics pour gérer 174 ha de forêt afin de « *maximiser les avantages commerciaux de la terre* »¹⁴. Les personnes désignées se sont ensuite tournées vers les anciens et l'assemblée du village, pour créer une équipe de surveillance constituée de villageois pour gérer et protéger la forêt. Le collectif est ici considéré comme essentiel car il permet de protéger les forêts des intérêts personnels et de préserver les ressources naturelles pour les générations futures. C'est pourquoi la majorité des décisions relatives à l'utilisation des ressources naturelles, comme les dates de plantation ou de récoltes, se prennent à l'échelle du village.

II. De multiples pressions sur les territoires

On constate dans les huit villages étudiés que la gouvernance du territoire fait l'objet d'une lutte des communautés pour préserver leurs mécanismes spécifiques face à la logique d'assimilation et d'uniformisation des États. Les acquis légaux de cette lutte en Bolivie et au Pérou, avec la reconnaissance constitutionnelle des droits autochtones, ne sont qu'une première étape dans la mise en œuvre effective de ces droits. En effet, l'éducation uniformisée, les pratiques agricoles chimiques ou certaines politiques de développement perturbent l'équilibre entre les différentes dimensions présentes dans les cosmovisions (sociale, environnementale, spirituelle, économique et culturelle). Ces facteurs entraînent des changements extrêmement rapides, face à une application des droits qui nécessite un temps long.

A. LA REMISE EN QUESTION DE LA GOUVERNANCE DES TERRITOIRES AUTOCHTONES PAR L'ÉTAT

➤ Une application insuffisante du droit international relatif aux peuples autochtones

Les combats politiques des peuples autochtones ont permis la création d'un cadre juridique international protecteur, avec la promulgation en 1989 par l'Organisation Internationale du Travail (OIT)¹⁵ de la Convention 169 relative aux peuples indigènes et tribaux. Cet instrument juridique rompt avec les processus d'assimilation, reconnaît l'autodétermination et introduit le principe de consultation libre, informée et préalable des peuples autochtones quand des acteurs externes souhaitent mener des projets sur leurs territoires. D'autres cadres internationaux existent pour assurer la protection des droits des peuples autochtones. La Banque Mondiale et la grande majorité des banques régionales de développement ont des politiques relatives aux peuples

.....

14. CENDI

15. D'autre part, les Nations Unies ont adopté en 2007 la Déclaration sur les droits des peuples autochtones. Non contraignante, elle rappelle pourtant dans son préambule l'importance des territoires pour les peuples autochtones qui les occupent : « le contrôle par les peuples autochtones, des événements qui les concernent, eux et leurs terres, territoires et ressources, leur permettra de perpétuer et de renforcer leurs institutions, leur culture et leurs traditions et de promouvoir leur développement selon leurs aspirations et leurs besoins... ».



autochtones¹⁶. Cependant, aucun des pays asiatiques concernés par cette étude n'a ratifié la Convention 169. Si les États péruvien et bolivien l'ont ratifiée, on constate néanmoins de réelles lacunes dans son application. Alors que le Pérou a ratifié la Convention 169 en 1994, il a fallu une longue bataille judiciaire pour obtenir en 2018 que la cour d'appel de Lima ordonne aux entreprises pétrolières, présentes depuis 2006 sur une partie du territoire awajún (lot 116¹⁷), de cesser leurs activités et de mettre en place le processus de consultation.

Les territoires autochtones étudiés sont pour la plupart riches en matières premières (pétrole pour le territoire awajún au Pérou, bois d'acajou en Bolivie, bauxite pour l'Odisha en Inde...). Qu'il existe ou non un cadre juridique protecteur, tous font face à des cas d'accaparement ou d'appropriation des terres par des acteurs externes, à des fins d'extraction ou d'exploitation, situation parfois facilitée par les tensions internes à la communauté sur la manière de gérer ces ressources. Au Bangladesh, le gouvernement est en train de transformer une rizière en lac et en complexe touristique sur des terrains situés sur 3 villages (Chunia, Pirgacha et Bhutia). Si le parlementaire local avait promis une discussion avec la population, celle-ci semble avoir été ouverte à quelques personnes seulement, sans que leur légitimité ne fasse consensus. Les échanges avec les villageois laissent penser qu'ils n'ont pas une connaissance précise du processus consultatif mené, alors même que ce projet économique fait partie d'un programme financé par la Banque Mondiale¹⁸, qui revendique une adhésion des populations autochtones contredite par l'étude de terrain. Cet exemple met en lumière la différence entre l'affichage de consultation préalable selon les exigences de la Banque Mondiale et la réalité d'un processus de consultation peu transparent.

16. Banque mondiale : <http://web.worldbank.org/archive/website00524/WEB/PDF/IPPOLICY.PDF> Banque Asiatique de Développement : <https://www.adb.org/sites/default/files/institutional-document/33441/files/policy-indigenous-peoples.pdf>

17. SCCF, CCFD Terre Solidaire, 2015, Le baril ou la vie ? Impacts des activités des entreprises pétrolière françaises Perenco, Morell et Prom en Amazonie péruvienne : quelle responsabilité des entreprises et des États ?

18. Sustainable Forests and Livelihoods (SUFAL) : <https://www.worldbank.org/en/news/loans-credits/2018/10/05/bangladesh-sustainable-forests-livelihoods-project>

➤ L'articulation entre droit coutumier autochtone et droit étatique

La loi coutumière des communautés autochtones - majoritairement orale - a souvent été balayée à partir de l'époque coloniale par la mise en place d'un cadre législatif écrit qui a abouti à l'assimilation des peuples autochtones. Or dans les huit villages visités, la présence des lois coutumières reste forte. Bien souvent, les deux types de droit cohabitent sur les territoires autochtones, pouvant induire une tension dans la gouvernance des territoires.

Au Vietnam, loi coutumière et cadre juridique de l'État coexistent chez les communautés H're de Vi O Lak et Vi Klang Hai. L'État accepte la loi coutumière, mais ne la reconnaît pas dans sa totalité, et maintient son autorité dans la gestion locale du territoire. L'État vietnamien est présent, avec deux représentants par village (le leader local du parti communiste et le leader du comité du peuple) en charge de mener la politique décidée par le Parti. Malgré cette présence étatique forte, la loi coutumière est exercée par le conseil des anciens, composé des chefs et des familles du village, qui rend la justice, résout les conflits et assure le respect des traditions.

Au Bangladesh, les tribunaux de justice étatique se réfèrent au droit coutumier lorsque les gens s'y rendent pour régler une affaire concernant la terre. Si une femme de la communauté Garo que nous avons observée possède une parcelle - avec un titre foncier -, elle peut le transmettre à sa fille à son décès, conformément au droit coutumier Garo. Mais l'État ne reconnaît pas la propriété coutumière de la terre, de sorte que les populations autochtones ne sont pas reconnues comme propriétaires de leur terre si elles ne possèdent pas de titre foncier officiel.

En 2009, une nouvelle constitution est adoptée en Bolivie, qui devient un État plurinational. Elle prend en compte le cadre législatif de la Convention 169 de l'OIT et permet la construction d'autonomies politiques. Dans ce cadre, le modèle autochtone a été choisi pour la gouvernance locale. Un processus en plusieurs étapes mène à un statut d'autonomie qui respecte les droits des populations non autochtones qui vivent sur le territoire, puisqu'il requiert l'approbation des deux tiers de la population locale par référendum¹⁹. Cette modalité juridique permet aux peuples autochtones de décider de la façon dont ils gèrent leur territoire et les ressources naturelles qui s'y trouvent (sauf celles présentes dans le sous-sol qui appartiennent à l'État). A San José del Cavitú, qui fait partie du *Territoire Indigène Multiethnique* (TIM), la reconnaissance de l'autonomie a permis à la communauté de décider collectivement de maintenir une agriculture familiale locale adaptée au contexte et aux besoins des populations. Le processus d'obtention de l'autonomie a été long et compliqué et ne s'est pas fait sans violence, mais les habitants se sentent actuellement en sécurité sur leur territoire.

B. FORMER LES JEUNES : LE DÉFI DE L'ÉDUCATION.

➤ Des jeunes engagés dans la gouvernance des communautés

L'accès à l'éducation est une des évolutions récentes majeures. Elle est considérée par beaucoup comme une évolution positive puisqu'elle permet de développer les capacités des jeunes, ce qui bénéficie aussi à la communauté. En Inde, les jeunes du village visité Kuradiphasa et ceux des alentours sont de plus en plus nombreux à faire des études. Ils utilisent les nouvelles

.....
19. Lacroix Laurent (2012), *L'institutionnalisation des autonomies indigènes en Bolivie* <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00753858/document>



PÉROU

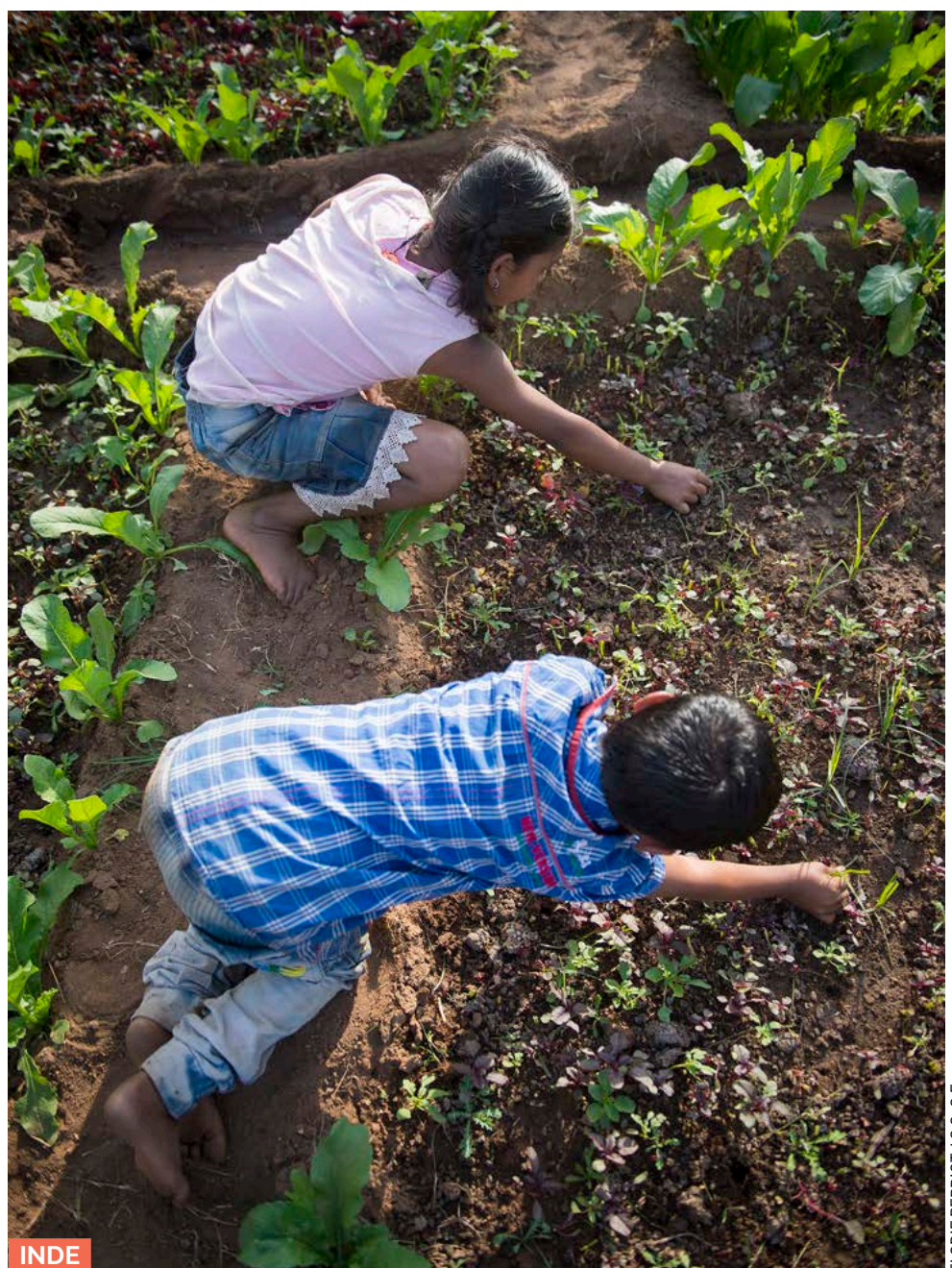
S.C.-C.F.

technologies pour s'informer, se former et aider leurs familles. « *Les jeunes en savent beaucoup plus que nous sur tout* » raconte un ancien. Il existe par ailleurs une implication forte des jeunes dans la vie de leur village. Le jeune président du Comité forestier raconte qu'il est très important pour lui de s'engager dans la protection de la forêt de la communauté et de sensibiliser les autres jeunes des villages voisins. Un autre jeune explique qu'il a choisi de faire des études de sciences politiques, car il souhaite aider son village à sortir de la pauvreté : « *Mon rêve est de développer mon village* ».

En Bolivie, à San José del Cavitú, les jeunes connaissent l'histoire de l'origine de leur communauté, notamment la légende de la *colline sainte* et d'autres récits sur l'origine de leur peuple. Sur une cinquantaine de jeunes, seuls 4 ont exprimé la volonté de quitter leur village, tous les autres souhaitent se former et revenir pour améliorer les conditions de vie des villageois : en santé, éducation, et agriculture par exemple.

➤ Accès à l'éducation : levier de développement ou assimilation culturelle ?

L'intégration dans le système éducatif national est perçue dans plusieurs cas comme un risque pour l'identité autochtone, certains craignant une déstabilisation du processus de transmission. Au Myanmar, l'éducation a fait longtemps partie d'un système d'assimilation des communautés autochtones qui influençait leurs modes de vie, leurs croyances, leurs langues. Les élèves arrivant à l'école devaient changer leurs prénoms pour prendre un prénom birman. Au Bangladesh, les enfants étudient uniquement dans la langue officielle du pays au détriment de leur langue maternelle. Au Vietnam, la loi sur l'éducation (2005) affirme la volonté de préserver la diversité des 54 minorités ethniques, mais il est difficile de la mettre en application dans certaines zones. Dans les écoles, les professeurs sont de l'ethnie



Kinh majoritaire et n'enseignent qu'en vietnamien. Les leaders H're des villages rencontrés ont exprimé des inquiétudes concernant les nouvelles générations. La transmission des savoirs et traditions se fait principalement à travers les gestes et pratiques du quotidien et les histoires racontées par les anciens. Or, depuis que les nouvelles générations vont à l'école, le processus de transmission est déstabilisé car les enfants passent maintenant plus de temps à l'école qu'au village, et ne reviennent que pour les vacances. Les anciens expliquent que les cérémonies et les croyances sont de plus en plus remises en cause par les jeunes, parce qu'elles sont discréditées dans les écoles et en ville. Les jeunes sont globalement attachés à leur culture mais ils interrogent le sens des rituels : *« on ne connaît pas toujours le sens exact, on le fait parce que c'est notre tradition, c'est ce qu'on a toujours fait »*.

➤ La recherche de l'équilibre entre formation traditionnelle et étatique

Historiquement, les Awajún au Pérou étaient un peuple guerrier qui a longtemps résisté à la colonisation espagnole. Ils suivaient une initiation traditionnelle très codifiée, dirigée par le *pamuk*, le chef spirituel. Les Awajún absorbaient de l'*Ayahuasca*²⁰, puis étaient envoyés dans la forêt pour trouver leur rôle dans la guerre en se connectant à la nature sous les effets psychotropes de la *plante maîtresse*. Les Awajún continuent d'envoyer leurs enfants suivre cette formation spirituelle traditionnelle, malgré son interdiction par certaines églises, notamment évangéliques. C'est le cas dans la communauté de Bajo Canampa. Cette formation permet aux enfants awajún de trouver leur place dans le collectif, la transmission étant considérée comme essentielle pour conserver les valeurs et la connexion à la nature, élément constitutif de leur identité de peuple.

En parallèle, les jeunes vont à l'école publique. Si l'école primaire, située dans la communauté, prodigue un enseignement en langue awajún et en castillan, les enfants doivent ensuite aller en ville pour poursuivre leur scolarité, dans des écoles où l'enseignement se fait uniquement en castillan. De ce fait, le taux d'accès à l'éducation supérieure des jeunes Awajún et des autres populations autochtones reste faible par rapport au reste de la population²¹. Malgré ces difficultés, l'éducation est considérée comme un levier puissant pour la reconnaissance des droits et la préservation de l'identité awajún. C'est pourquoi certaines communautés ont mis en place une éducation alternative et complémentaire à l'éducation nationale. Nombre de leaders awajún sont aujourd'hui bilingues, castillan et awajún, et maîtrisent les instruments juridiques internationaux, ce qui leur permet d'entrer en négociation avec l'État péruvien pour faire avancer la reconnaissance effective de leurs droits, et notamment les dispositions prévues dans la convention 169 de l'OIT. Cette adaptation de la formation des leaders donne un nouveau souffle aux relations avec l'État, s'affranchissant de la logique de confrontation issue de la culture guerrière pour s'orienter vers le dialogue et les négociations.

LE TAUX D'ACCÈS À L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE DES JEUNES AWAJÚN ET DES AUTRES POPULATIONS AUTOCHTONES RESTE FAIBLE PAR RAPPORT AU RESTE DE LA POPULATION.

C. DES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT NUISIBLES ?

Au Vietnam, au Myanmar, en Inde, au Bangladesh ou au Pérou, les politiques de développement rural portées par les services techniques de l'État s'appliquent sans s'adapter aux spécificités territoriales ni tenir compte des pratiques et connaissances locales, voire en les compromettant. Des fonctionnaires promeuvent les bienfaits de l'agriculture intensive pour lutter contre la pauvreté. De ce fait, ils font bien souvent la promotion de la révolution verte, en proposant des semences hybrides, l'utilisation de pesticides chimiques, des cultures importées non adaptées ou des monocultures pour appuyer une agriculture productiviste. En Bolivie, le cheminement a été spécifique. La Constitution de 2009 et la législation qui en découle encourageaient l'agriculture familiale. Cependant, ces dernières années, c'est plutôt l'agro-industrie et l'extension du front agricole qui sont promues et soutenues. Dans les localités de Kwaingan et Douweku, dans l'état Kayah au Myanmar, l'état encourage les cultures de rente

.....
20. Dans les entretiens réalisés dans la communauté, elle est aussi nommée *plante maîtresse*, c'est un mélange psychotrope naturel à base de lianes qui est un outil pour la transmission d'un enseignement traditionnel.

21. Selon le recensement national de 2007 : « moins de 30 % de la population autochtone de amazonienne (parmi lesquels se trouvent les Awajún) de plus de 15 ans a atteint le cycle secondaire » et « moins de 50 % (47,3 %) de la population autochtone amazonienne a fini le cycle primaire » : <http://centroderecursos.cultura.pe/sites/default/files/rb/pdf/Lineamientos-enfoque-intercultural-universidades-interculturales.pdf>

en distribuant des semences hybrides, provoquant la perte de savoir-faire autochtones et de semences traditionnelles. C'est aussi le cas dans le village de Kuradiphasa en Inde : les villageois ont refusé les pesticides proposés par l'État et les autorités sont venues de nuit asperger les champs de riz de pesticides. Au Pérou, des semences de concombres, pourtant inadaptées au climat amazonien, ont été proposées sans accompagnement technique. En témoignent les pieds grillés de concombre qui n'ont pas réussi à pousser dans les *coins potagers* des *chacras*.



« L'État péruvien est comme le singe qui veut sauver le poisson qui nage pourtant tranquillement dans la rivière et qui, pour cela, le sort de l'eau. »

Santiago de SAIPE

III. Des communautés en profonde et rapide mutation

Les communautés étudiées connaissent de fortes mutations internes. La croissance démographique et les changements de mode de vie sont des facteurs de pression sur les territoires et leurs ressources naturelles. Les habitants doivent aussi adapter leurs pratiques aux nouvelles réalités engendrées par les changements climatiques. De façon plus générale, c'est la vision du monde et de la société qui est réinterrogée. Il existe en effet une forte volonté, notamment en Amérique Latine, de préserver l'identité, le territoire, la diversité et l'égalité des droits et d'accès aux services de base. Mais dans le même temps, une partie des communautés souhaite s'intégrer à la société dominante et avoir accès aux mêmes biens de consommation et conditions de vie, ce qui crée tensions et contradictions au sein des villages.

A. SÉDENTARISATION ET CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

Auparavant nomades ou semi-nomades, les populations autochtones que nous avons rencontrées se sont progressivement sédentarisées. Au Pérou, le territoire de la communauté de Bajo Canampa, située non loin de Santa María de Nieva, a été attribué en 1975. La sédentarisation a provoqué un changement d'habitudes, avec le développement de l'agriculture au sein des *chacras*, mais la chasse est restée un moyen de subsistance important. Tant que la communauté était semi-nomade, les espèces animales et végétales avaient le temps de se régénérer ; une fois sédentarisée, ces espèces ont progressivement



été épuisées par les habitants qui chassaient sur un périmètre réduit. Des règles communautaires ont alors été instaurées pour préserver les ressources. Ainsi la pêche a été encadrée pour laisser le temps aux poissons de se reproduire. Néanmoins, dans le cas de la pêche, ces règles sont rendues inopérantes par l'utilisation d'un poison naturel, qui tue les poissons en masse, sans sélection, et ne permet pas de différencier les femelles en gestation ou les alevins. Par ailleurs, il n'existe pas non plus de plan de gestion de l'ensemble des ressources naturelles.

La forte croissance de la population, due notamment à l'amélioration des conditions sanitaires, entraîne aussi un morcellement des terres réservées à l'agriculture entre les membres d'une même famille. En Inde, dans le village de Kuradiphasa, cela crée des tensions : le partage des terres repose sur l'héritage et, de générations en générations, les familles ont divisé leurs parcelles agricoles. Aujourd'hui, celles-ci sont trop restreintes pour permettre aux familles de vivre de l'agriculture. Les nouvelles générations ne sont plus en capacité d'avoir accès à la terre, ce qui entraîne des migrations pour trouver d'autres moyens de subsistance. Il en est de même au Pérou où la communauté de Bajo Canampa est passée de 9 familles en 1975 à 180 familles en 2019.

A l'inverse, la pratique bolivienne de reconnaissance d'un territoire intégral (reconnaissance à l'échelle d'un ou plusieurs peuples autochtones, et non pas d'un village) offre une alternative au morcellement des terres en permettant aux habitants de cultiver sur une zone beaucoup plus large que le territoire du village en tant que tel : « *nous cultivons en famille, nous ouvrons des parcelles dans la forêt, en les intégrant avec l'environnement. Nous ne sommes pas limités dans l'espace, nous ouvrons nos chacos²² selon nos besoins, et laissons la forêt repousser sur ceux que nous n'utilisons plus.* »

.....

22. Petites parcelles de terres cultivées par les familles du village pour l'autoconsommation.

B. DES PRATIQUES AGRICOLES MODIFIÉES PAR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat de l'ONU (GIEC), montre que les peuples autochtones sont particulièrement vulnérables aux impacts des changements climatiques, alors qu'ils ne contribuent que très peu aux émissions de gaz à effet de serre²³. Les dérèglements climatiques se vérifient sur le terrain, exacerbent les difficultés que rencontrent déjà les autochtones et représentent une réelle menace pour la survie de ces peuples. Toutes les communautés visitées font le même constat d'une déstabilisation des cycles naturels, et donc des moyens de subsistance des populations.

Au Myanmar, les anciens des villages de Kwaingan et Douweku mentionnent les changements climatiques comme une nouvelle menace. Ils racontent que par le passé les événements extrêmes (pluie, canicule, froid) se produisaient une fois tous les 10-15 ans alors qu'aujourd'hui, cela arrive tous les 2 à 3 ans. Les feux de forêts sont également plus intenses et plus fréquents. 2019 est d'ailleurs décrite localement comme la pire année dans son imprédictibilité.

En Inde, les montagnes du Gandhamardan abritent des centaines d'espèces végétales essentielles à la survie de nombreuses communautés autochtones. Or les changements climatiques bouleversent ces écosystèmes, et de plus en plus d'espèces sont menacées. A Kuradiphasa, « *les jeunes arbres n'arrivent plus à pousser, seuls les plus anciens résistent à ces changements* ». Les pratiques spirituelles des Kondhs sont traditionnellement liées aux pratiques agricoles et forestières, à travers des rituels spécifiques encadrant le début et la fin des récoltes de plusieurs espèces, comme la fleur de Mahua. Les changements climatiques bouleversent la floraison du Mahua, qui se retrouve en décalage avec le calendrier rituel de cueillette, provoquant la perte des récoltes et la remise en question par les jeunes générations de certaines traditions, qui leur semblent déconnectées de la réalité des conditions climatiques actuelles. Ces bouleversements viennent rendre caduques certaines pratiques ancestrales qui liaient pratiques agricoles et spiritualité.

La communauté de San José del Cavitu en Bolivie, a connu récemment un incendie majeur²⁴, ravageant une bonne partie des plants de cacao forestier, tandis que le vent fort empêchait les villageois de l'éteindre. La sécheresse, due aux changements climatiques, est désignée comme la cause principale de la situation. Depuis, des stratégies d'adaptation ont été mises en place : un système de pare-feu pour gérer les risques d'incendies, de plus en plus fréquents.

C. L'AMBIVALENCE DU RAPPORT À LA MODERNITÉ

L'enquête de terrain au Bangladesh a pointé l'ambivalence du rapport des habitants de Chunia à la modernité. Historiquement, cette communauté a été privée de ses droits fonciers, d'accès à l'éducation, d'infrastructures routières, de développement économique. L'accès à la forêt que la communauté Garo utilisait pour sa subsistance est maintenant restreint, la communauté ne dispose pas de titre foncier pour les terres qu'elle occupe, leur surface est devenue insuffisante pour nourrir une population croissante, il n'y a pas de possibilités d'emploi pour tous. Une partie des habitants quitte donc son territoire à la recherche de conditions de vie plus favorables. Le

.....
23. Rapport spécial sur un réchauffement global de 1,5°C, GIEC, 2018 ; Rapport spécial sur les terres et le climat, GIEC, 2019.

24. Le président du comité des producteurs de cacao n'a pas su nous préciser l'année, mais le recoupement d'informations, notamment avec les équipes de CIPCA semblent tendre vers 2017.



travail de la terre est plutôt déprécié et les personnes qui sont montrées comme des exemples de réussite sont celles qui ont pu aller faire leurs études en ville et trouver un emploi qualifié à l'extérieur du village. L'aspiration à s'intégrer économiquement dans la société dominante est en tension directe et contradictoire avec l'énergie déployée pour sécuriser le foncier, l'attachement très fort au territoire. La liberté de pratiquer et de vivre la culture Garo dans une société majoritairement musulmane est revendiquée.

Les besoins en liquidités, pour financer l'éducation ou l'achat de biens de consommation sont à l'origine de pratiques agricoles non durables. Dans toutes les communautés rencontrées, les agriculteurs abandonnent la polyculture traditionnelle au profit de la monoculture de l'agriculture industrielle, les semences locales sont remplacées par des semences hybrides qui ont un rendement meilleur à court terme grâce à l'utilisation d'intrants chimiques. Or, ce type de production fait chuter la biodiversité, appauvrit les sols, engendrant un besoin toujours plus grand d'intrants et créant un cercle vicieux de dépendance des fermiers aux produits chimiques et aux entreprises qui les commercialisent. Ceci contribue à accentuer la pauvreté des populations, et engendre la perte des savoirs agricoles traditionnels. Un autre problème est celui du manque d'information : au Vietnam, les H're racontent que lorsqu'ils ont été encouragés à utiliser des pesticides, ils n'ont pas été informés des conséquences sur l'environnement et leur santé.

Au Bangladesh, les villageois de Chunia tentent de concilier les deux approches pour répondre aux besoins de liquidités financières, sans avoir nécessairement conscience de la porosité des deux pratiques. Les pratiques agricoles traditionnelles, issues de la polyculture itinérante, sont utilisées pour la subsistance familiale. Pour la vente, on privilégie des pratiques agricoles intensives avec des semences hybrides d'espèces exogènes et des produits chimiques. Dans les parcelles agricoles, les deux types de culture sont mélangés mais les villageois les différencient

en fonction de leur finalité : autoconsommation ou vente. En parallèle, de nombreux villageois, poussés par leurs besoins de liquidités, louent leurs terres à des entrepreneurs étrangers qui n'hésitent pas à utiliser de nombreux intrants phytosanitaires pour maximiser leurs profits pendant la durée du bail (5 à 10 ans en moyenne).

Dans les villages observés au Myanmar, les jeunes en particulier ne semblent pas s'opposer à cette modernité de plus en plus visible et l'accueillent parfois à bras ouverts. Ils expliquent leurs besoins de liquidités grandissant comme étant nécessaires pour améliorer les conditions de vie de leur famille, pour s'acheter un téléphone, une moto, une maison ou pour organiser leur futur mariage. Lors de notre mission sur le terrain, plus de la moitié des jeunes étaient absents du village et travaillaient dans une mine de jade à ciel ouvert.



La grande porosité des communautés autochtones étudiées aux modes de vie de la société dominante, notamment par le biais de l'éducation et des pratiques économiques, va de pair avec une insertion dans la société de consommation. Cela met en évidence la contradiction qui existe entre la volonté de préserver l'identité autochtone, qui s'accompagne souvent de discours défensifs et un attrait, parfois des mêmes personnes, pour le confort apparent de la vie consumériste. Qui plus est, la dimension collective particulière aux communautés autochtones rencontrées est ébranlée face à la promesse d'émancipation individuelle (pour soi ou ses enfants) portée par l'éducation.

PARTIE 2

COMMENT ACCOMPAGNER LES PEUPLES AUTOCHTONES ?

Cette deuxième partie est construite autour de l'hypothèse 4 « L'accompagnement des partenaires et du SCCF favorise le respect et la valorisation des pratiques des peuples autochtones ». Il s'agit ici d'étudier les pratiques de soutien des communautés autochtones par les six partenaires d'Asie et d'Amérique latine qui ont participé à l'étude de terrain. Les leçons apprises sont autant de pistes de réflexions pour renforcer la relation partenariale entre le SCCF et ses partenaires.

Deux axes ressortent des visites sur le terrain et des conversations qui ont suivi : d'une part des principes communs dans les actions d'accompagnement des populations autochtones, et d'autre part un engagement partagé avec les communautés autochtones pour œuvrer au changement.

I. Les principes de l'accompagnement des communautés autochtones

Malgré des caractéristiques différentes (culture, pays, volume d'activité, etc.), les partenaires de cette étude se retrouvent dans une approche similaire de l'accompagnement des communautés autochtones. Cela se traduit d'abord dans le choix même de travailler avec des communautés autochtones et dans l'attention particulière qui est portée à la compréhension de leurs modes de vie (A). La dimension participative est également toujours présente avec l'ambition de valoriser les savoirs locaux (B). Enfin, la finesse du travail des partenaires réside dans la recherche d'une posture d'allié et de facilitateur (C).

Au-delà des contextes historiques propres à chaque pays, l'implication des partenaires du SCCF auprès des populations autochtones repose sur une même analyse :

- ❶ les communautés ciblées sont les plus marginalisées et les plus vulnérables face à un développement économique parfois dérégulé ;
- ❷ elles vivent, pour la plupart, dans des territoires riches en ressources naturelles qui attirent les convoitises alors que leurs modes de vie reposent sur une utilisation mesurée de celles-ci. Pour nos partenaires, protéger ces communautés autochtones implique de protéger la nature et réciproquement. Ce lien implique nécessairement une prise en compte de la notion de gestion durable du territoire, même si elle est variable selon les partenaires.

MASS travaille ainsi avec les Kondhs sous l'angle de la gestion des ressources naturelles et de l'accès aux services de base pour les populations exclues et marginalisées. Pour CENDI, les communautés autochtones, qui vivent sur les territoires les plus reculés et les plus riches en biodiversité, sont les plus légitimes pour les protéger, compte-tenu de leurs connaissances. C'est pourquoi la préservation de l'écosystème est indissociable de l'accompagnement des villages H're. Pour SAIPE, travailler avec les communautés autochtones exige un grand effort car leur vision du monde est vulnérable face à la culture dominante. Il existe également d'énormes inégalités entre ces communautés et le reste de la société, en termes de niveau d'éducation, de malnutrition, de voies d'accès et de communication, d'infrastructures physiques publiques et privées.



A. LE RESPECT DES MODES DE VIE : L'IMPORTANCE D'UN DIAGNOSTIC HOLISTIQUE

Les partenaires des six pays concernés par cette étude de terrain accordent une attention toute particulière à la compréhension des communautés autochtones qu'ils accompagnent et à la singularité du lien que celles-ci entretiennent avec leur territoire. Un profond respect de la cosmovision des peuples autochtones est au cœur de cette démarche.

En Inde, pour chaque village qu'il soutient, MASS établit avec les communautés un diagnostic intégral du territoire en s'intéressant aux liens étroits entre les différentes dimensions qui le composent (composition socio-économique, ressources naturelles, pratiques agricoles et spirituelles...). Cette approche, dans laquelle nous voyons un écho à l'écologie intégrale, permet d'identifier les problèmes, les leviers et les ressources disponibles. Le diagnostic est repris au bout de quelques années avec les villageois pour travailler sur les évolutions. Cela permet de documenter les changements survenus dans le territoire (déclin de la biodiversité, assèchement des rivières, impacts des industries extractives ou des changements climatiques...) et d'apprécier l'impact des pratiques autochtones sur les ressources naturelles. MASS a ainsi réussi à démontrer que depuis que le village de Kuradiphasa a formalisé et rendu actif son comité forestier, la déforestation a diminué. Ces résultats permettent de reconnaître le rôle des populations comme actrices de la protection de la biodiversité, ce qui renforce la crédibilité de leurs revendications territoriales. Sur la base de ces diagnostics, MASS propose des pistes d'action adaptées au contexte local, qui sont travaillées avec les villageois de manière participative.

Au Pérou, SAIPE travaille depuis 1993 avec des communautés awajún et wampis, dans une approche holistique : « *il n'est pas possible de réfléchir à ce qui est productif sans tenir compte des*



MYANMAR

S.C.C.F.

connaissances préalables et de la manière dont les familles et la communauté sont organisées ; tout comme il n'est pas possible de former des dirigeants sans tenir compte de la culture, de la spiritualité autochtone ou de la structure et de la manière de produire et de vivre dans les familles et les communautés. Les projets productifs mis en œuvre par SAIPE incluent ainsi des espaces permettant la promotion des droits des populations autochtones et leur organisation, les savoirs ancestraux et le dialogue interculturel. Les projets sociaux quant à eux ont comme colonne vertébrale la sauvegarde et la revalorisation de la spiritualité indigène, de l'identité culturelle, des modes de production et de vie des familles et communautés. Il est nécessaire d'interpréter correctement les changements qui interviennent actuellement dans la vie des peuples indigènes dans un monde qui évolue si rapidement, et de mesurer l'impact des autres cultures ». Une vision commune forte et partagée entre les communautés et SAIPE a été construite en intégrant des personnes autochtones sein de l'équipe. Aujourd'hui la quasi-totalité du personnel salarié de SAIPE est awajün et wampis.

L'un des outils permettant d'impliquer les communautés dans le diagnostic du territoire est

la recherche-action²⁵, à laquelle ont recours grand nombre de nos partenaires²⁶. Cela permet d'acquérir une compréhension partagée de l'histoire, de l'identité culturelle, des sites sacrés et spirituels, et des savoirs traditionnels.

Depuis sa création, CIPCA a toujours veillé à travailler en étroite collaboration avec les personnes sur le terrain (pour aller là où les autres ne vont pas), à respecter leurs modes de vie, leurs cosmovisions, croyances, propositions, connaissances, formes d'organisation et langue. A partir de là, CIPCA s'attache à renforcer les capacités des hommes et des femmes en développement rural d'une manière intégrale (sociale, politique, organisationnelle, économique, technique, technologique et environnementale). CIPCA a des équipes pluridisciplinaires, et travaille en étroite collaboration avec les communautés, universités, centre de recherche et autorités locales. Ces travaux débouchent parfois sur des propositions de politiques publiques aux niveaux local, régional et national.

Ce travail méticuleux, anthropologique pour certains, implique le plus souvent une présence et un travail de longue haleine qui permet de renforcer le lien de confiance établi entre les partenaires et les communautés.

B. VALORISER LES CONNAISSANCES AUTOCHTONES PAR UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Les outils de recherche-action sont nombreux, mais l'un des plus utilisés par nos partenaires est la cartographie participative qui permet de comparer les représentations que les individus associent à leur lieu de vie et de faire apparaître les différents usages d'un territoire. L'ambition est double : mieux comprendre la culture des peuples autochtones pour mieux les soutenir, et mieux la valoriser pour s'en inspirer et la faire vivre.

En positionnant les communautés comme actrices de la réflexion, la recherche-action participative constitue un excellent exercice de transmission des savoirs et peut favoriser le maintien des pratiques traditionnelles durables et des spécificités culturelles locales. Cela crée également un sentiment de fierté et d'appartenance face à une culture dominante extérieure.

Dans les programmes de CENDI, toutes les recherches pour recenser les savoirs locaux et valoriser les pratiques durables de gestion du territoire se font avec les villageois : recherche sur les plantes médicinales traditionnelles, cartographie des arbres-mères, rituels spirituels, histoire du village etc. Dans la commune de Po E, plusieurs leaders expliquent que l'intérêt porté à leurs savoirs ancestraux leur montre qu'ils n'ont pas à en avoir honte et qu'au contraire leur richesse en fait une source de fierté.

Dans le village de Douweku au Myanmar, le travail préparatoire de KMSS Loikaw consiste à faire raconter par ses habitants, en assemblée plénière, l'histoire du village, du territoire, de la nature. A cette occasion, les règles et les coutumes traditionnelles sont également écrites, parfois pour la première fois. Au-delà de l'activité concrète (ici la création d'une cartographie participative), le chef coutumier explique que c'est la mémoire collective du village qui est ainsi valorisée et transmise à tout le village, jeunes et aînés, femmes et hommes, lors de ces discussions.

.....

25. La recherche-action implique dans le processus de construction de la recherche, aussi bien le chercheur que les acteurs participant à l'expérimentation. Il y a une prise en compte de la subjectivité et du savoir des acteurs. On part du présupposé que tout le monde a une connaissance et on reconnaît l'égalité des savoirs ; la démarche aide les personnes à faire ressortir leurs connaissances. Les acteurs sont les auteurs des connaissances qu'ils produisent.

26. A l'exception de Caritas Bangladesh.

C. LES PARTENAIRES, « ALLIÉS » DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

Les partenaires participant à l'étude sont proches des communautés autochtones avec lesquelles ils travaillent. Cela se caractérise notamment par une posture d'*allié*²⁷ pour qui l'intérêt des populations autochtones est primordial. Les organisations ou réseaux qui se réclament d'une telle posture se doivent d'être très respectueux des populations autochtones et d'éviter à tout prix d'imposer leur logique d'intervention.

Comme mentionné précédemment, les communautés autochtones sont de plus en plus exposées à des pressions extérieures (économiques, culturelles, etc.) et manquent parfois de connaissances du fait de leur isolement et d'un faible accès à l'information pour faire face aux menaces qui pèsent sur leurs modes de vie. Par leur travail, les partenaires du SCCF apportent une voix différente et une perspective nouvelle, créant ainsi un espace de dialogue pour proposer un choix alternatif.

Au Vietnam, CENDI mène des actions de sensibilisation auprès des villageois pour informer des dangers liés à l'introduction de nouvelles techniques agricoles comme l'utilisation des pesticides chimiques (impacts sur la santé humaine et animale) et la monoculture de manioc. CENDI a mené une enquête comparative entre les revenus liés à la culture de manioc et ceux liés à une culture traditionnelle. Au-delà de la déforestation et de l'impact sur la biodiversité, l'enquête montre qu'avec le manioc, les récoltes baissent avec le temps (perte de fertilité des sols) et que l'augmentation des profits n'est pas avérée. CENDI cherche aujourd'hui à proposer une culture alternative avec des arbres fruitiers se basant sur le même cycle de production que le manioc. Le partenaire fournit une analyse différente de celle de l'industrie agroalimentaire tout en proposant une alternative.

Au Myanmar, la rotation des cultures sur brûlis a longtemps été considérée comme nuisible à l'environnement et peu productive. Pour favoriser un accès aux revenus, on a encouragé la culture de rente, ce qui a fait baisser la productivité des terres à cause de la pollution des sols, liée aux pesticides et engrais de synthèse. En 2017, KMSS Loikaw a fait une étude participative²⁸ dans un village proche de ceux que nous avons visités. L'étude montre que dans certaines conditions, la pratique de la rotation des cultures sur brûlis est neutre en matière de carbone, voire positive puisqu'elle séquestre du CO₂. C'est une façon de défendre ces populations en apportant un autre regard sur leurs pratiques traditionnelles.

Les partenaires sont constamment à la recherche d'une posture équilibrée entre influence et respect des traditions locales. Il s'agit de convaincre les communautés, d'apporter de nouvelles connaissances, mais non de décider pour elles.

Pour Caritas Bangladesh, « *il faut inspirer sans jamais imposer* ». Le changement repose sur un processus long et sur le respect des traditions. Il s'agit d'abord de présenter dans quelle mesure le changement/l'activité/le projet pourrait bénéficier au groupe. Il est ensuite important de partager des exemples et illustrations concrets. C'est de cette manière que des pratiques agro-écologiques sont introduites.

.....
27. Cette notion est utilisée dans certains milieux militants pour désigner une personne qui ne subit pas directement une oppression, mais qui désire soutenir dans leurs luttes les personnes directement concernées. Être allié-e, c'est un choix éthico-politique. C'est faire le choix, alors que l'on bénéficie de certains privilèges sociaux, de les considérer comme injustes et d'aider à lutter contre les inégalités sociales et/ou les discriminations qui y sont liées. <http://www.education-populaire.fr/lethique-de-lalliee/>

28. Livelihood, Land Use and Carbon - A Study on the Carbon Footprint of a Shifting Cultivation Community in Kayah State, KMSS Loikaw, 2017.



Pour CIPCA, en Bolivie, le respect des traditions n'est pas contradictoire avec l'introduction de nouvelles techniques agricoles pour améliorer les conditions de vie des communautés. Dans sa proposition économique et productive, CIPCA promeut un ensemble de pratiques durables de gestion des ressources naturelles et de la terre. Au-delà de l'accès à la terre, l'enjeu est bien que les communautés autochtones puissent développer des actions pour le contrôle et la gestion durable des territoires. A San José del Cavitú, les systèmes agro-forestiers mis en place par CIPCA ont été adoptés par les familles car ils permettent d'améliorer la sécurité alimentaire et de générer des ressources économiques grâce à la vente des excédents, transformés ou non. Soutenir les populations autochtones ne signifie pas prôner un *statu quo* ou un retour à des pratiques archaïques mais bien apporter des savoirs et connaissances complémentaires.

Le dialogue donne ainsi confiance aux communautés, renforce leur pouvoir d'agir et rééquilibre parfois un rapport de force asymétrique avec d'autres acteurs (entreprises, conseillers agricoles gouvernementaux et politiques agricoles, etc.).

II. Des lignes d'action communes

En parallèle d'un socle commun dans le soutien aux communautés autochtones, l'action des partenaires du SCCF présente d'autres similitudes. La revendication des droits fonciers et coutumiers est la base du travail effectué avec les groupes autochtones (A). En parallèle, il s'agit d'encourager le développement de systèmes de gestion des territoires fondés sur les traditions et les connaissances des communautés autochtones (B). Ce travail tente également de répondre aux aspirations des populations à des sources de revenus supplémentaires en se confrontant au défi des besoins de court terme et de la durabilité (C). Enfin, les partenaires favorisent les actions collectives et créent des espaces de rencontre à travers le travail en réseau et les échanges de bonnes pratiques (D), tout en menant un plaidoyer multi-niveaux (E).

A. FAIRE RECONNAÎTRE LES DROITS COUTUMIERS ET FONCIERS

➤ La dimension collective de la revendication pour des droits fonciers

Bien que l'on constate des différences entre l'Asie et l'Amérique Latine qui s'expliquent par l'histoire et le contexte politique et législatif, la revendication de droits fonciers collectifs pour les communautés autochtones est commune à l'action des partenaires.

Comme SAIPE l'explique, le territoire est un élément intrinsèque des modes de vie autochtones, il en est indissociable : « *il n'est pas possible de les penser séparément [les droits fonciers et coutumiers]* ». C'est pourquoi il est important de reconnaître le droit à la terre comme un droit fondamental qui ne se limite pas à l'occupation d'un point de vue économique (tel que perçu par l'État), mais qui a des implications sur l'organisation sociale, la transmission de la culture et la vie spirituelle. D'où l'importance de relier les deux droits et de les inclure dans une même dynamique. En Bolivie, des réflexions similaires ont pu se traduire concrètement par une avancée importante dans la reconnaissance des droits collectifs des populations autochtones : la terre appartient au collectif, les individus ont uniquement un droit d'usage de la terre. Les pratiques coutumières, reconnues *via* le droit à l'autodétermination, définissent les terrains que les familles peuvent cultiver par une reconnaissance tacite.

L'ensemble des partenaires mène, à différents niveaux, des actions de plaidoyer en vue d'une reconnaissance de ces droits. Le niveau de reconnaissance des populations autochtones par l'État varie d'un endroit à l'autre et les revendications s'y adaptent.

L'Amérique latine est la région qui présente le plus d'avancées dans le domaine de la reconnaissance constitutionnelle et législative des droits des communautés autochtones. En Bolivie, CIPCA appuie les organisations autochtones dans la mise en œuvre des processus d'autonomie, dans la bonne compréhension des normes nationales et internationales, pour que cette reconnaissance ne reste pas lettre morte. La formation des leaders et le soutien à leur représentation et participation effective dans les instances locales de gouvernement en sont un élément clé.

➤ La cartographie participative pour revendiquer les droits

Chez nos partenaires asiatiques, la cartographie participative est l'outil le plus utilisé pour revendiquer les droits et pour y inclure les dimensions foncières et coutumières. En effet, elle



permet de mener un plaidoyer sans confrontation, d'assurer à la fois la sécurité des associations et une bonne relation avec les autorités et de favoriser la communication entre les populations et les décideurs. Dans un contexte d'accaparement des terres au Myanmar, KMSS utilise la « contre-cartographie » participative, pour que les communautés se protègent de manière préventive contre l'établissement d'un cadre établi par des acteurs extérieurs, sans leur consultation ou accord. Elle permet de clarifier les limites des villages ciblés à partir de données GPS, de résoudre des conflits territoriaux, et de documenter les lois coutumières et modèles de gouvernance de manière collective. En l'absence de loi nationale claire, cet outil est essentiel car il permet aux autorités locales de prendre connaissance des données transmises par les communautés et favorise ainsi une meilleure protection des territoires.

En parallèle du défi de la reconnaissance des droits fonciers et coutumiers, l'une des principales difficultés est la faible application des dispositions juridiques déjà existantes. Les organisations non-gouvernementales jouent alors un rôle essentiel dans la mise en œuvre des lois nationales au niveau local. Elles assurent une meilleure information sur les lois à tous les échelons et font le lien entre les autorités locales (qui manquent souvent de ressources) et les communautés. MASS, CIPCA et CENDI ont souvent été le maillon manquant entre les populations et les administrations concernées, ont permis d'améliorer le déploiement des aides et politiques publiques et d'atteindre des personnes de villages très reculés. En ce sens, elles jouent parfois un rôle qui devrait être assumé par l'État.



➤ Les revendications de plaidoyer doivent émaner des communautés

SAIPE, au Pérou, forme les représentants des communautés autochtones de demain pour qu'ils et elles incarnent leur plaidoyer. A travers une formation qui se veut intégrale (spiritualité, histoire, culture, politique, etc.), les jeunes leaders awajún et wampis renforcent leur identité et construisent leurs propres réponses à la société occidentale, en affirmant un modèle de développement alternatif face au modèle dominant. SAIPE outille ces futurs leaders avec des clefs de compréhension des lois péruviennes et de leur propre territoire. Enfin, la formation vise à proposer un contenu et un objectif politique au processus d'autonomie en cours. Des visions différentes s'affrontent au sein du peuple awajún, et cette école assure un espace de dialogue et de construction d'une vision politique commune.

« *Le plaidoyer doit être porté par les communautés* » pour Caritas Bangladesh. En se positionnant comme facilitateur, Caritas Bangladesh organise des formations sur les droits des peuples autochtones, encourage les prises de parole des membres de la communauté et accompagne juridiquement les individus réclamant la régularisation de leurs droits fonciers. L'organisation a aussi soutenu la constitution et la consolidation d'un réseau en créant un comité par village et un représentant de chaque village au sein d'une instance regroupant 22 villages. Ce réseau est rapidement mobilisable et réactif à tout moment (en cas d'arrestation par exemple). C'est une

manière pour Caritas Bangladesh de contribuer à la montée d'une parole politique autochtone dans un contexte où, en tant qu'organisation catholique dans un pays musulman, l'organisation doit rester prudente dans ses actions de plaidoyer. Malgré un succès certain au niveau local, il est difficile de relayer ces voix au niveau national.

B. FAVORISER UNE GOUVERNANCE COLLECTIVE DES BIENS COMMUNS

Dans la majorité des communautés visitées, les rapports sociaux semblent fondés sur des valeurs de coopération et de cohésion, grâce à un enracinement dans la collectivité et à un fort sentiment d'appartenance. Les organisations partenaires accompagnent les villageois dans leur réflexion sur la gestion collective des biens communs et encouragent les habitants à créer, formaliser ou renforcer, une gouvernance de leur territoire qui leur soit propre.

En Inde, MASS soutient les villageois dans la mise en place d'un comité forestier qui formalise et organise la gestion et la surveillance de la forêt. Dans le même temps, un groupe d'entraide de femmes et une banque de semences locales, gérée par un groupe de paysans, ont été mis en place par les communautés avec l'appui de MASS. Des formations leur sont proposées pour améliorer leurs compétences (formations techniques, à l'agriculture biologique, à la gestion, à la communication et prise de décision, sur les programmes sociaux gouvernementaux) et favoriser la mise en lien avec les autres acteurs, comme les associations, plateformes, ou les autorités publiques. Un effort important est fait pour mettre en relation les institutions financières et les villageois afin que ceux-ci puissent obtenir des crédits. MASS soutient le développement de mécanismes qui permettent aux populations à la fois de s'approprier les nouvelles réglementations et de pallier les multiples discriminations et difficultés qu'elles rencontrent. Conscient de l'importance des autorités locales dans la gouvernance, MASS renforce les compétences et favorise l'implication des membres des Panchayats (municipalités) pour qu'ils se saisissent pleinement de leur mandat et développent le dialogue avec les communautés locales.

En 2018, SAIPE a mis en œuvre un projet qui a permis le renforcement de la gouvernance awajún. Cette initiative visait à renforcer les capacités des fonctionnaires, des conseillers municipaux et des maires dans la gestion et la mise en œuvre de politiques publiques avec une approche interculturelle. L'objectif de ce processus est de sensibiliser les populations autochtones aux mécanismes de gestion publique ainsi que de former les fonctionnaires non-autochtones à la culture awajún. Grâce à ces connaissances, les dirigeants autochtones ont été à l'initiative du processus de création du gouvernement territorial autonome awajún, accompagnés par les organisations de la société civile.

C. CONCILIER URGENCE DES BESOINS ÉCONOMIQUES ET GESTION DURABLE DU TERRITOIRE

La dimension économique, à travers la question des moyens de subsistance, est apparue dans tous nos entretiens avec les populations autochtones comme une préoccupation majeure. Les partenaires se concentrent sur la durabilité des sources de revenu (long terme) et font face au défi de trouver des solutions de court-terme (besoin urgent de liquidités). Une des principales difficultés est de travailler simultanément sur deux temporalités différentes : un besoin urgent de revenu et parallèlement, la mise en place de nouveaux moyens de subsistance durables qui

demandent un temps long. Pour CENDI, donner des moyens de subsistance supplémentaires, au-delà de sortir de la pauvreté, c'est protéger la cosmovision H're. L'ambition de CENDI est de promouvoir une économie qui préserve les traditions locales et le collectif avec, par exemple, la création d'entreprises communautaires.

KMSS Loikaw s'emploie à proposer des moyens de subsistance durables mais se heurte à la demande de liquidités : les villageois sont toujours à la recherche d'un revenu plus élevé et d'autres organisations leur proposent de nouveaux types de cultures fondés sur des intrants de synthèse, sans véritable étude d'impact préalable. Lorsque l'équipe travaille à promouvoir une agriculture durable, elle ne se permet pas de dire qu'il faut bannir tous les produits chimiques. Elle veille néanmoins à encourager leur réduction, en particulier pour la production destinée à la consommation familiale. Sur certaines terres, les populations peuvent cultiver des plantes sans produits chimiques et elles sont encouragées à faire des cultures de rente de long terme, selon les principes de l'agroécologie. Pour KMSS Loikaw, « *nous encourageons les moyens de subsistance agricoles durables, mais nous devons trouver des solutions intermédiaires* ».

La question des modalités d'intégration à l'économie de marché est donc centrale. Les organisations partenaires oscillent parfois entre un modèle pragmatique (mieux outiller et intégrer les communautés autochtones à l'économie de marché pour mieux les protéger) et le souhait de trouver un modèle alternatif (rejeter un modèle économique qui les marginalise).

LES PAIEMENTS POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

Les paiements pour services environnementaux (PSE) sont un outil mis en place soit par l'État, soit directement par une entreprise privée, visant à rémunérer la préservation de la biodiversité, la protection de forêts ou de sources d'eau, ou tout autre « service » rendu par la nature aux hommes. Ces pratiques soulèvent des questions concernant le fait de donner un prix à la nature et de la financiariser, l'importance du travail administratif pour recevoir des fonds, favorisant ainsi des acteurs déjà bien développés, ou bien encore la création de conflits dans la redistribution de ces fonds au sein des villages. Au Pérou, le programme Bosques rémunère à hauteur de 10 soles/m² les communautés (2,3 euros), mais ce programme permet en même temps l'octroi de permis de déforestation. Ces solutions paraissent donc risquées. Si elles doivent être appliquées, des critères de sauvegarde minimaux doivent être appliqués :

- Des compensations financières significatives et régulières
- Les droits fonciers reconnus, clairs et opposables
- S'assurer que la somme est effectivement distribuée à l'ensemble de la communauté, avec des considérations d'équité concernant les jeunes et les femmes notamment.

Dans les projets d'agroécologie de certains partenaires, la difficulté est de trouver des acheteurs et consommateurs réguliers qui constituent une source de revenus stable. Ces activités impliquent de trouver les moyens et les compétences pour mener des analyses de marché, concevoir des biens et des services adaptés aux publics ciblés, et être en mesure d'accéder à des circuits de distribution pérennes.

CIPCA va plus loin dans le dialogue sur un modèle alternatif de développement. Le modèle agricole des peuples indigènes de Beni fait que l'intégration au marché conventionnel n'est pas



l'objectif principal : ils produisent le plus souvent pour leur propre consommation et vendent ensuite leur surplus. Aussi CIPCA et les populations se posent la question des limites à fixer à la recherche d'une meilleure productivité agricole, aussi écologique soit-elle : faut-il un rendement qui se situe au-delà de l'autosuffisance, faut-il suivre la loi du marché et maximiser les profits ?

D. ECHANGES DE PRATIQUES ET TRAVAIL EN RÉSEAU POUR UN CHANGEMENT D'ÉCHELLE

L'accompagnement des communautés autochtones est décrit comme étant un processus de long terme : les changements se font pas à pas. Une pratique, très concrète, est plébiscitée : tous les partenaires s'appuient sur les échanges d'expériences et le travail en réseau entre les communautés qu'ils soutiennent. Il s'agit à la fois d'identifier et répliquer les bonnes pratiques, et de créer des espaces de rencontre et d'apprentissage. L'ambition est de créer du collectif, de changer d'échelle d'influence ou d'intervention et d'assurer la pérennité des actions.

En Inde, MASS identifie les bonnes pratiques dans sa zone d'intervention et facilite leur adaptation dans les villages avoisinants. MASS organise aussi des échanges d'expériences entre différents villages sur les pratiques agricoles, la gestion du territoire et de la forêt. Ainsi, MASS a observé des personnes construire des petits murets de terre et pierres sur les pentes de la forêt afin de ralentir l'écoulement de l'eau et lutter contre l'érosion du sol. Ce système a été montré et diffusé à Kuradiphasa, et dans d'autres villages ayant la même topographie lorsque cela était pertinent.



Au Vietnam, la création de réseaux de fermiers-relais est au cœur de l'action de CENDI. C'est à la fois sa stratégie de sortie mais aussi l'incarnation de la pérennité de son travail, une façon de prendre le relais quand un projet se termine ou quand une organisation disparaît. Pour l'essentiel, ce réseau vise à rassembler des membres des communautés des différents projets pour des partages d'expériences, de connaissances, mais surtout pour porter une vision de la protection de la nature, des droits des minorités ethniques et du renforcement de leur pouvoir d'agir. Ce réseau s'est structuré autour d'une petite réserve naturelle gérée par CENDI. Ce lieu est un espace de rencontre (laboratoire d'idées), d'expérimentation (fermes pilotes agro-écologiques), et un centre de formation. C'est aussi une vitrine pour sensibiliser les décideurs politiques.

E. CONSTRUIRE UN PLAIDOYER MULTI-NIVEAUX AVEC LES COMMUNAUTÉS

Dépasser le niveau local est essentiel dans la construction d'un rapport de force permettant de changer les lois pour faire avancer la reconnaissance des droits des peuples autochtones. Les stratégies de nos partenaires articulent plusieurs niveaux d'action, s'adaptant aux contextes dans lesquels ils évoluent, tout en mobilisant différents leviers de changement.

Le plaidoyer de CIPCA se fait à plusieurs niveaux, et des résultats concrets ont été obtenus : des lois ont été approuvées au niveau local²⁹ et national³⁰ pour la protection et la reconnaissance du cacao forestier de Baures comme culture traditionnelle afin de pouvoir recevoir des aides de l'État.

Comme pour tout plaidoyer, le passage à l'échelle nationale ou internationale présente le défi de l'articulation d'une lecture politique globale avec les demandes des populations elles-mêmes. KMSS Loikaw, au Myanmar, mène un projet de plaidoyer participatif : la communauté porte son plaidoyer directement auprès des décideurs *via* l'accès, facilité par KMSS, à des plateformes locales ou nationales. Cependant, la difficulté majeure est de réduire l'important décalage entre les revendications des collectifs associatifs nationaux basés à Yangon (reconnaissance des peuples autochtones par l'État birman notamment) et celles des villages qui se concentrent surtout sur la sécurité de leurs territoires, à leur échelle. L'articulation entre les communautés, les préoccupations locales et la nécessité d'avoir une réflexion nationale, constituent la valeur ajoutée de nos alliés mais cela reste difficile à mettre en œuvre, ce qui freine la création du rapport de force permettant d'obtenir des victoires juridiques ou politiques.

C'est aussi là que doit émerger une complémentarité entre ce qui peut être fait au niveau local et la mise en réseau dont bénéficie le partenaire, au niveau régional ou national. La présence sur le terrain permet de faire remonter les préoccupations locales au sein de réseaux nationaux de plaidoyer. C'est ce que fait SAIPE à travers sa participation au collectif Amazonas. Ce collectif a réussi, après des années de luttes et d'actions de plaidoyer, à faire que la deuxième chambre civile du Tribunal supérieur de justice de Lima ordonne la suspension de la validité du contrat de licence pour l'exploration et l'exploitation du lot pétrolier 116 (présent sur le territoire awajún), et le report des activités *jusqu'à ce qu'une procédure de consultation libre informée et préalable soit menée à bien*. Cela n'est cependant pas possible partout, du fait de cadres légaux propres aux contextes nationaux.

Plusieurs partenaires (CENDI, MASS, Caritas Bangladesh, CIPCA) tentent de combler cet écart en organisant des visites de terrain pour les autorités locales ou nationales (députés, membres des commissions d'écriture des lois par exemples) afin de donner l'opportunité aux communautés de s'exprimer directement devant des décideurs politiques et de leur montrer leurs réalités de façon concrète.

F. DES POINTS DE VIGILANCE ET DES INSPIRATIONS.

Si le travail avec les communautés autochtones rencontrées peut résonner avec celui qui est mené avec d'autres populations vulnérables et marginalisées, il a la particularité de mettre en lumière le besoin d'une meilleure articulation entre les différentes dimensions de l'écologie intégrale. La mise en place d'un accompagnement répondant aux spécificités des populations autochtones est évidemment complexe et tout l'enjeu de cette étude est bien d'ouvrir un espace de réflexion partagée pour renforcer l'appui aux organisations partenaires de façon adéquate. Outre les éléments évoqués tout au long de la deuxième partie, ce travail collectif a permis d'identifier des pistes pour améliorer la qualité et la pertinence des actions mises en œuvre.

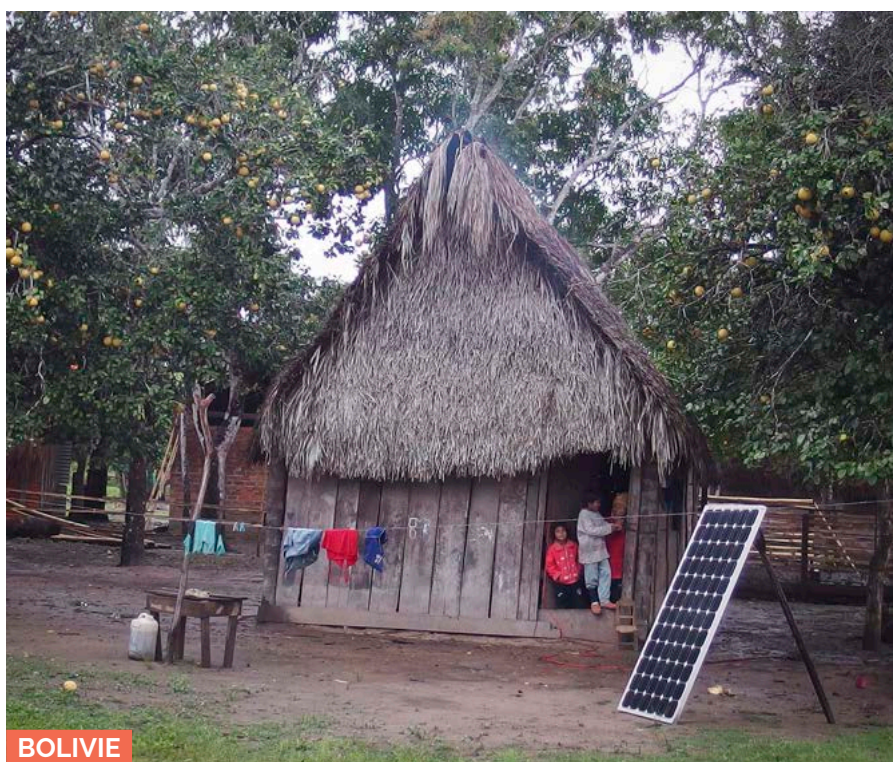
.....

29. <http://cipca.org.bo/noticias/fue-aprobada-la-ley-de-cacao-silvestre-de-baures>

30. <http://cacao.org.bo/normativas>

➤ Éviter le piège de l'idéalisation

L'exercice du diagnostic comporte naturellement des biais et rend difficilement compte de la complexité de la réalité sociale. En particulier, il est possible d'idéaliser et de *figer* certaines pratiques ou représentations d'une population donnée ce qui conduit à négliger leur dimension dynamique et leur potentiel de transformation. Ainsi, les aspirations des communautés rencontrées ne correspondent pas toujours à la vision du partenaire et *vice-versa*. Une des associations illustre bien ce risque : « *la communauté veut être comme nous ; nous, nous voulons être comme eux* ». Les tensions ou les divisions repérées lors de nos visites auprès des communautés autochtones concernant l'attrait des nouvelles technologies, la volonté d'acquérir des biens de consommation et la recherche de nouveaux moyens de subsistance, illustrent bien le décalage existant entre une cosmovision perçue de l'extérieur et la diversité des pratiques et des représentations observées au sein des communautés. Ce décalage gagne à être pris en compte pour enrichir, compléter et faire évoluer les activités. Il pose également la question de savoir comment inclure la diversité des opinions exprimées au sein du groupe dans la prise de décisions collectives.



➤ Le défi de l'inclusion des jeunes et des femmes

Les diagnostics et la recherche-action ont parfois tendance à sous-estimer les tensions internes à la communauté. Cela se perçoit notamment à travers le difficile accompagnement de l'ensemble des villageois. Lors des missions, des dialogues avec des femmes ou des jeunes ont fait ressortir des positionnements différents de ceux exprimés dans le groupe



large - dominé par les hommes - sur l'attachement ou non à certaines traditions et pratiques. Certains partenaires ont aussi exprimé le besoin et l'intérêt de mieux intégrer et développer la question du genre dans les projets. MASS en Inde et Caritas Bangladesh ont pris conscience d'un fort décalage de perception entre les hommes et les femmes quant à leurs rôles respectifs, la répartition des tâches quotidiennes, la connaissance du territoire et de ses différentes ressources et leur participation aux cérémonies traditionnelles et instances de gouvernance. L'enjeu de la transmission intergénérationnelle des savoirs est également revenu régulièrement dans les préoccupations des communautés et pose la question d'une plus grande inclusion des jeunes, souvent en tension entre tradition et modernité.

➤ **S'inspirer de l'écologie intégrale pour articuler les actions menées à l'échelle locale**

Chez la plupart des partenaires, l'approche par la reconnaissance des droits fonciers lie les dimensions environnementale, spirituelle ou encore économique, fondamentales aux yeux des peuples autochtones. Cependant, les activités de certains projets entrent parfois en contradiction avec la gestion durable des territoires, notamment des ressources naturelles. Dans certains projets, les activités portant sur le foncier, l'agroécologie, les moyens de subsistance durable, et l'éducation ne sont pas systématiquement articulées au niveau local, alors même que l'on note une cohérence dans la vision stratégique nationale. Le risque est alors de tomber dans une logique de projets cloisonnés, sans stratégie holistique. C'est aussi un point d'attention à l'égard des bailleurs.

➤ Mieux comprendre les différentes dynamiques de partenariat

En réunissant à la fois les équipes du SCCF, des partenaires sur le terrain, et les membres des communautés autochtones rencontrées, cette étude a permis à chaque acteur de s'interroger sur sa place au sein des dynamiques partenariales. Ce type de travail peut conduire chacun à interroger ses propres pratiques. Certains partenaires révèlent que l'étude les a aidés à questionner leur propre identité, leur histoire et à mieux penser leur stratégie d'accompagnement. Pour les équipes du SCCF, cette étude a permis de mener des missions de terrain sur des sujets qui dépassent le cadre strict de la gestion de projets et de partenariats, et rendent possible l'approfondissement de certains sujets, ici sur les questions des peuples autochtones et des territoires. Enfin, les discussions autour de cette étude peuvent guider le SCCF vers une compréhension plus fine des effets de ses actions de soutien aussi bien sur ses partenaires de terrain que sur les populations locales.

L'ALTERNATIVE À CE SYSTÈME QUI S'ESSOUFFLE ET ÉPUISE LA PLANÈTE SE SITUE NÉCESSAIREMENT DANS UNE RÉINVENTION COLLECTIVE DE NOS RAPPORTS AU MONDE.

Plus largement, les défis identifiés sont aussi ceux du SCCF : il lui faut saisir l'opportunité de cette étude pour adapter ses pratiques aux besoins et défis des partenaires et des communautés autochtones. L'accompagnement, cette fois, des partenaires par le SCCF, doit s'inspirer de ces analyses. Il s'agira de concrétiser et d'approfondir les échanges d'expérience, les bonnes pratiques et les

prises en réseau tout en ouvrant ces réflexions à d'autres partenaires ou régions. Le travail fait dans le cadre de cette étude de terrain pourrait aussi être un point d'appui pour le travail d'accompagnement des populations autochtones réalisé par le SCCF lui-même en Guyane française, tant en termes opérationnels que dans le plaidoyer pour la reconnaissance de leurs droits dans le contexte national français.

Alors que nous traversons une crise qui est à la fois environnementale, sociale, économique et politique, les populations autochtones nous alertent de la menace que le système économique globalisé fait peser sur leurs modes de vie et leurs territoires. Nos partenaires en font tout autant. Il s'agit aussi de se laisser inspirer : l'alternative à ce système qui s'essouffle et épuise la planète se situe nécessairement dans une réinvention collective de nos rapports au monde. Nous avons beaucoup à apprendre de ce que vivent les communautés autochtones, de leurs tensions et débats internes, et des propositions qui émergent. Car eux comme nous sommes tous ensemble confrontés à ce dilemme : *Tu ne laisserais pas mourir ta terre.*

A photograph of two farmers working in a rice field in Vietnam. One farmer, wearing a white sleeveless shirt, green camouflage pants, and a straw hat, stands on the left holding a bundle of harvested rice. The other farmer, wearing a black long-sleeved shirt, colorful patterned pants, and a straw hat, is bent over on the right, working in the water. The field is filled with tall rice stalks and many small wooden stakes. In the background, there are terraced rice fields on a hillside, lush green trees, and a small house on a distant ridge.

PARTIE 3

**LES RECOMMANDATIONS
DU SECOURS CATHOLIQUE
CARITAS FRANCE**

Le Secours Catholique – Caritas France porte de longue date un plaidoyer sur les enjeux des droits humains, en particulier des droits des peuples autochtones et de la sécurité alimentaire. Celui-ci a intégré le contexte des dérèglements climatiques. En tant que membres de l'alliance CLARA (Climate, Land, Ambition and Rights Alliance), nous travaillons sur le secteur des terres (forêts et terres agricoles) qui joue un rôle particulier : émetteur de gaz à effet de serre d'une part, les puits de carbone (naturels ou technologiques) peuvent aussi jouer un rôle d'atténuation des changements climatiques. Mais certaines politiques climatiques ne sont pas dénuées de risques, notamment pour les droits des populations autochtones et paysannes.

Cette étude a permis de vérifier auprès de nos partenaires quelles étaient les principales problématiques auxquelles les communautés que l'on accompagne se confrontent. Nous en avons tiré des recommandations politiques aux décideurs aux niveaux internationaux, nationaux et locaux. Si les contextes nationaux et territoriaux des huit villages visités sont très différents – et méritent donc une application contextualisée des politiques publiques – nous avons trouvé aussi beaucoup de commun dans les obstacles politiques que rencontrent les associations et les communautés avec lesquelles ils travaillent.

○ AU NIVEAU INTERNATIONAL

○ Intégrer la participation des peuples autochtones dans la mise en œuvre des politiques internationales relatives au climat et à la biodiversité.

Mettre en œuvre l'accord de Paris en respectant les droits des peuples autochtones : L'accord de Paris, adopté en 2015, engage l'ensemble des États signataires à se mettre sur une trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre en ligne avec une trajectoire de réchauffement global de +2°C et le plus près possible des +1.5°C par rapport à l'ère pré-industrielle. En parallèle, les États se sont engagés à renforcer les capacités d'adaptation et à promouvoir la résilience à ces changements. L'ensemble de ces efforts doit être fait en respectant, promouvant et prenant en considération les droits humains, et plus spécifiquement les peuples autochtones, comme le prévoit le préambule de l'accord de Paris.

○ La Banque Mondiale et les Banques Régionales de Développement doivent s'assurer de l'effectivité de la consultation des peuples autochtones dans les projets qui sont financés au sein de leurs programmes.

Les banques de développement intègrent dans la quasi-totalité des cas des politiques spécifiques relatives à la prise en compte des peuples autochtones dans la phase de planification des projets tout comme dans la phase de mise en œuvre. Il faut que ces politiques soient rigoureusement appliquées, ce qui n'est souvent pas le cas aujourd'hui. En effet, sous prétexte du « développement », nous voyons des forêts servant de lieu de vie à des peuples autochtones transformées en plantation avec une ou deux espèces exogènes, détruisant ainsi non seulement les écosystèmes, la biodiversité, les puits de carbone, les sources d'alimentation des communautés, mais aussi en détournant les fonctions culturelles, spirituelles et sociales de ces espaces. D'où l'importance de prendre en compte l'ensemble des dimensions de l'écologie intégrale, et de ne pas s'arrêter à la dimension purement économique, comme c'est souvent le cas pour ce type de projets.

○ AU NIVEAU NATIONAL

- **Reconnaître et appliquer les instruments légaux relatifs aux droits des peuples autochtones : ratifier la convention 169 de l'OIT et appliquer la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples autochtones.**

Il existe un cadre international reconnaissant des droits aux peuples autochtones, et, bien souvent, des cadres nationaux inscrivant les droits des peuples autochtones ou des communautés locales dans la législation. La première recommandation est que les États reconnaissent les peuples autochtones vivants dans leurs territoires, et appliquent ensuite ces cadres légaux avec des plans d'action nationaux ou une intégration dans la loi. Or ces cadres sont souvent mal voire ne sont pas appliqués. C'est le cas par exemple en Inde, où le Forest Rights Act (2006) reconnaissait aux tribus et habitants des forêts des droits traditionnels sur les forêts et leurs ressources, tout en établissant une gouvernance communautaire et démocratique. Mais ce texte prometteur est très médiocrement appliqué (seulement sur 3 % du territoire qui aurait pu être concerné).

- **Mettre en œuvre l'accord de Paris au niveau national**

- En intégrant la participation des peuples autochtones à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques climat.

L'accord de Paris s'applique au niveau de chaque État au travers d'une Contribution Déterminée au niveau National (CDN), et le cas échéant d'un Plan National d'Adaptation (PNA). Ces outils doivent être élaborés en suivant le Manuel d'application de l'accord de Paris, sur lequel les États se sont mis d'accord en décembre 2018. Les États doivent ainsi rapporter comment les populations ont pu participer à l'élaboration des CDN, et notamment comment les communautés locales et les peuples autochtones y ont pris part³¹. Le GIEC dans son rapport sur les terres et le climat d'août 2019

.....
31. FCCC/PA/CMA/2018/3/Add.1 Decision 4/CMA.1- Annex 1, 4 (i)



reconnaît scientifiquement que les politiques ont plus de chances de réussir si les populations, notamment autochtones, ont été prises en compte et consultées³². Les PNA doivent indiquer comment les savoirs traditionnels et autochtones ont été pris en compte dans l'élaboration de l'outil³³. Ces savoirs sont extrêmement précieux dans un contexte de changements climatiques : ils donnent des outils permettant d'améliorer la résilience des populations. C'est aussi ce que reconnaît le GIEC³⁴ et que nous avons constaté sur le terrain. Au Myanmar (dans l'état Kayah) par exemple, les communautés rencontrées ont une réelle compréhension des enjeux climatiques locaux. Empiriques et partagés, ces savoirs donnent aux villageois une analyse fine du rôle que jouent les forêts dans la régulation du climat local, dont le petit cycle de l'eau : les vents, les pluies, sont expliquées par ces écosystèmes. A Douweku, il existe des forêts *de conservation des saisons*, dont la fonction assumée est de réguler le climat local³⁵ (comme rafraîchir l'air en période chaude).

- **Reconnaître et protéger les territoires autochtones pour maintenir les puits de carbone**
Tenir les objectifs de l'accord de Paris de maintenir le réchauffement global sous 1,5°C implique de trouver un équilibre entre les sources (émissions de GES) et les puits de carbone. Un rapport de 2018 montre qu'en sécurisant les droits fonciers des peuples autochtones, on peut sécuriser jusqu'à 1000GT de CO₂eq dans les forêts où le carbone est aujourd'hui contenu³⁶. Au Myanmar, une étude a été réalisée dans l'état Kayah par KMSS Loikaw qui s'inquiétait de voir les politiques climatiques mettre en question les pratiques de rotation des cultures, qui ont la réputation d'émettre du CO₂. Les résultats montrent que les territoires où la rotation des cultures est pratiquée restent des puits de carbone. Le stock de carbone dans la biomasse est de 74 tonnes/ha pour des terres en jachère depuis 8 ans, 80t/ha quand elles sont en jachères depuis 10 ans. A titre de comparaison, les monocultures séquestrent, selon les espèces, entre 21 et 55t/ha³⁷.

.....

32. IPCC, Special Report on Climate and Land, C1.4

33. FCCC/PA/CMA/2018/3/Add.1 Decision 9/CMA.1

34. IPCC, Special Report on Climate and Land, C1.1

35. Le rapport du GIEC sur les changements climatiques et les terres, publié en août 2019, souligne l'importance des savoirs autochtones pour les pratiques d'adaptation au niveau local (IPCC, Special Report on Climate Change and Land, SPM, C.1.1).

36. CLARA, *Les Pistes inexplorées pour ne pas dépasser les 1,5°C*, octobre 2018.

37. KMSS Loikaw, *Livelihood, Land Use and Carbon*, 2017

Il faut donc que les États reconnaissent les droits des peuples autochtones et notamment le droit à la terre et la loi coutumière, qui favorisent une gestion durable des territoires. Les terres considérées comme sacrées par les peuples autochtones doivent aussi jouir d'une reconnaissance particulière. Au Vietnam, la loi forestière de 2019, sans reconnaître la cosmovision autochtone, reconnaît certains us et coutumes des populations. Cela permet que la loi coutumière des groupes ethniques soit reconnue dans la gestion collective des espaces forestiers, ceux-là même qui ont grand besoin d'être préservés au vu des enjeux climatiques et de biodiversité actuels.

- Appliquer le prisme des 1.5°C et les droits humains et droits des peuples autochtones à l'ensemble des décisions gouvernementales et législatives. En ces temps où nous devons ralentir le réchauffement global et le contenir à +1.5°C, l'ensemble des décisions gouvernementales et législatives doit être évalué et approuvé uniquement si ces mesures sont compatibles avec l'accord de Paris. Cela a des implications concrètes en termes d'accord de commerce et de politique agricole notamment.

⊙ Arrêter les grands projets qui menacent les droits des peuples autochtones, les écosystèmes et la planète

De nombreux projets dits « de développement » ont des effets pervers sur les populations autochtones que nous avons rencontrés pour cette étude. Au Bangladesh par exemple, le programme de « social forestry » a transformé une forêt tropicale à l'écosystème riche en une plantation, mettant en péril la souveraineté alimentaire des populations, leur culture et spiritualité, et la biodiversité. Les stocks de carbone sont également bien moindres dans ce type de forêts comparés aux forêts primaires.

En Inde, près du village de Kuradiphasa, dans l'état de l'Odisha, une compagnie minière nommée BALCO (*Bharat Aluminium Company*) s'est installée dans la forêt, a construit un barrage, ce qui a eu des conséquences importantes sur le territoire : déforestation, dégradation et destruction des ressources naturelles, assèchement des rivières, augmentation des problèmes de santé... Ne pouvant plus irriguer les champs et jardins du village, certaines familles ont été obligées de quitter Kuradiphasa pendant plusieurs années.

⊙ Mettre en place des politiques publiques pour répondre aux besoins en termes de moyens de subsistance.

Dans la plupart des territoires visités, c'est le besoin de moyens de subsistance qui pousse les populations à changer de modèle agricole, à exploiter de façon plus intensive les ressources forestières ou de chercher des opportunités par la migration saisonnière.

Afin d'éviter de tomber dans une spirale obligeant les paysans à acheter semences et intrants chimiques, ce qui a des conséquences négatives tant socialement que du point de vue environnemental, contaminant les sols pour de nombreuses années, les États doivent encourager le maintien ou la transition vers le modèle agroécologique : régulation des intrants chimiques, accès des produits aux marchés locaux et nationaux, sécurisation des droits fonciers³⁸.

⊙ Garantir le droit à l'éducation gratuite et autochtone

Dans la plupart des cas observés, le paiement des frais liés à la scolarité des enfants augmente le besoin de liquidités financières des communautés autochtones. Nous préconisons donc de

.....

38. Pour en savoir plus : SCCF, *Soutenir la transition agroécologique*, octobre 2018.

favoriser l'accès à l'éducation primaire, secondaire et supérieure, notamment pour les populations les plus précaires dont les peuples autochtones font souvent partie. Dans la conception des programmes pédagogiques, l'adaptation culturelle et linguistique aux réalités des populations autochtones doit permettre d'éviter les pratiques d'assimilation qui sont souvent liées à des cursus conçus pour des enfants évoluant dans des contextes différents.

🕒 Adapter les politiques publiques d'aide au développement à la région

Tout comme pour l'éducation, il est essentiel que les politiques publiques de développement ou d'aide humanitaire soient adaptées d'un point de vue culturel, environnemental, alimentaire et social. Au Pérou par exemple, dans la région de Santa Maria de Nieva, l'État a mis en place un système de toilettes et de douches dans les communautés afin de répondre à un besoin sanitaire. Mais ce projet a été mis en place sans anticiper la montée des eaux du fleuve. Dans la même logique, un programme de distribution alimentaire (boîtes de conserve) amené de façon hebdomadaire à certaines communautés awajún a transformé les habitudes alimentaires locales, les habitants n'étant plus incités à cultiver leurs terres. Sans système de récupération des déchets, ceux-ci s'entassent, polluant les sols et l'eau. Par ailleurs, des problèmes de nutrition chez les enfants ont été reportés, alors que pour SAIPE, le système de culture autochtone permettait une association équilibrée qui couvrait l'ensemble des besoins nutritionnels des populations.

🕒 AU NIVEAU LOCAL

🕒 Prévoir l'espace politique pour les autonomies territoriales permettant la participation des populations locales, notamment autochtones, et reconnaître les droits coutumiers.

🕒 Valoriser le rôle des acteurs locaux, notamment les organisations de la société accompagnant les communautés.

Les autorités locales doivent respecter les cadres législatifs internationaux et nationaux, et associer les populations autochtones à la prise de décision en mettant en place des processus de consultation et de démocratie participative.

🕒 Protéger les droits des défenseurs de l'environnement (niveau individuel et des organisations).

Les défenseurs de l'environnement et des droits humains sont pris pour cible dans de nombreux pays du monde, notamment lorsqu'il s'agit de défendre le droit à la terre. Ces persécutions, menaces et homicides sont inadmissibles. Ces défenseurs agissent pour le bien de toutes et tous : protéger la terre pour lutter contre les changements climatiques, protéger l'environnement et la biodiversité, et nous permettre d'assurer notre survie sur la planète. Il revient à la responsabilité des États de permettre à ces défenseurs de pouvoir agir librement et en sécurité. Les États doivent aussi adresser les sources du problème en garantissant les droits à la consultation, en luttant contre l'impunité et en s'assurant que justice est rendue pour les victimes. ■



Bangladesh



Caritas Bangladesh

<https://caritasbd.org>

Inde



Manav Adhikar Seva Samiti
(MASS)

massodisha@gmail.com

Myanmar



Karuna Mission Social
Solidarity (KMSS) Loikaw
<https://www.kmss.org.mm>

Vietnam



Community Entrepreneur
Development Institute (CENDI)
<http://cendiglobal.org>

Bolivia



Centro de Investigación
y Promoción del
Campesinado (CIPCA)

<https://cipca.org.bo>

Pérou



Servicio Agropecuario
para la Investigación
y Promoción Económica
(SAIPE) Pérou

direccion.saipe@gmail.com



ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL

dir.internationale@secours-catholique.org



UNE DÉMARCHE COLLECTIVE MENÉE PAR SEPT ORGANISATIONS PARTENAIRES EN ASIE ET EN AMÉRIQUE LATINE





➤ **Manav Adhikar Seva Samiti (MASS)**
INDE - Kuradiphasa



➤ **Community Entrepreneur Development Institute (CENDI)**
VIETNAM - Vi O Lak
et Vi Klang Hai



➤ **Caritas Bangladesh**
BANGLADESH - Chunia



➤ **(Karuna Mission Social Solidarity) KMSS**
MYANMAR - Kwaingan
et Douweku